

La Voix de l'Est



STAR ACADÉMIE À FRELIGHTSBURG PAGE 6

DANS LA MAISON DES ACADÉMICIENS

PHOTO JANICK MAROIS



PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE

EMPRUNT DE 21,7 M\$:
2817 CITOYENS SIGNENT LE REGISTRE
LA VICTOIRE
DES OPPOSANTS

PAGE 3



PHOTO L'À PRESSE

CAMMALLERI ÉCHANGÉ
AUX FLAMES DE CALGARY

PAGE 23

SAINT-CÉSAIRE
LE MAIRE
GENDRON VA
DÉMISSIONNER

PAGE 2

GNR CORBUS
Parce que la qualité exige du métier

**CHAUFFAGE
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

**GNRCORBUS.COM
450 375-5030**

LINCOLN MKX



L'INTELLIGENCE D'ALLER AU-DELÀ DU LUXE

LES VÉHICULES LINCOLN 2012 SONT ARRIVÉS !

deragon
Lincoln

450 266-0101 • www.deragonlincoln.com

LINCOLN MKS



AUJOURD'HUI
Pluie intermittente.
Max. 4 Min. 0



DEMAIN

Neige intermittente.
Max. -11 Min. -11



Louis, 5^e année, École Les Jeunes Explorateurs, Granby

SOMMAIRE

Agenda (ajout)	9
À ne pas répéter	12
Arts et culture	6
Horoscope	17
Loterie	9
Jeux	11
Nécrologie	15 à 17
Opinion	10
Petites annonces	14
Sports	19

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est

76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL 450-375-4555
Abonnement et livraison 450-375-4555, option 2
Les Petites annonces 450-375-8888
Événements urgents 450-375-9081
Bell mobilité (gratuit) #172 667

TÉLÉCOPIEURS
Rédaction 450-777-4865
Publicité 450-777-7221
Petites annonces 450-375-2195

INTERNET
Rédaction redaction@lavoixdelest.qc.ca
Publicité publicite@lavoixdelest.qc.ca
Annonces classées classees@lavoixdelest.qc.ca

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) Livraison

par camelot 4,17 \$
par motorisé 4,59 \$



CONCOURS **La Voix de l'Est**

Cet hiver,
surveillez nos concours!

ACTUALITÉ

SAINT-CÉSAIRE

Le maire Serge Gendron prêt à démissionner

MAXIME MASSÉ

maxime.masse@lavoixdelest.qc.ca

SAINT-CÉSAIRE — Le maire de Saint-Césaire, Serge Gendron, aurait finalement pris la décision de quitter son poste à la suite des démissions en bloc de cinq conseillers municipaux de la ville à titre de membre du Parti Vision Saint-Césaire. Rappelons que ceux-ci ont annoncé plus tôt cette semaine leur intention de se dissocier du maire en siégeant dorénavant comme élus indépendants.

À la suite de ces départs, M. Gendron, qui se retrouve seul élu de sa formation Vision Saint-Césaire, a indiqué hier au représentant officiel du parti, Ghislain Côté, qu'il planifiait remettre sa démission en tant que maire en début de semaine prochaine.

« Suivant la parution de l'article de ce matin (hier), M. Gendron m'a fait part qu'il était à l'extérieur pour quelques jours et qu'il remettrait sa démission à son retour lundi prochain », a indiqué M. Côté.

Le maire Gendron ne s'était d'ailleurs pas présenté à l'assemblée mensuelle du conseil municipal mardi soir après avoir pris connaissance que les cinq conseillers claquaient la porte du parti. Patrick Viens, Roger Normandin, Jacques Auger, Jean-

Claude Fortin et Denis Chagnon, tous élus sous la bannière Vision Saint-Césaire en novembre 2009, ont en effet quitté la formation cette semaine affirmant qu'ils n'endossaient plus les façons de faire du chef, le maire Serge Gendron.

Le directeur général de la ville, Bertrand Déry, n'a pas voulu se prononcer sur le sujet, hier. Il a rappelé qu'il était prématuré de se pencher sur la suite des choses n'ayant toujours pas reçu une lettre de démission officielle de la part du maire Gendron.

« J'ai reçu une information du genre (soit que le maire planifiait démissionner), mais je ne commenterai pas tant que ce n'est pas officiel », a affirmé hier M. Déry.

Une position partagée par l'ensemble des conseillers démissionnaires qui n'ont pas voulu statuer sur l'éventuel départ de M. Gendron. « C'est sa décision à lui. Pour moi, la seule affaire importante était de ne plus être associé à lui de près ou de loin. Avant de commenter davantage, on va attendre qu'une lettre de démission soit déposée officiellement », a précisé le conseiller Patrick Viens.

Advenant que M. Gendron confirme son départ de façon officielle, c'est le conseiller Roger Normandin



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le maire de Saint-Césaire, Serge Gendron.

qui hériterait du rôle de maire suppléant jusqu'à la prochaine assemblée mensuelle qui aura lieu le 14 février prochain. Sa démission signifierait aussi le déclenchement d'élections complémentaires pour désigner un nouveau maire.

Tout semble aussi indiquer que le Parti Vision Saint-Césaire est sur le point de s'effacer du paysage politique. Le départ de M. Gendron,

dirigeant et maintenant unique élu de la formation, mènerait bien évidemment à la disparition du parti.

« Aussitôt que la démission sera officielle, on va rencontrer le directeur général des élections pour mettre fin au parti », a confirmé hier M. Côté.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires du maire Serge Gendron qui n'a pas rappelé *La Voix de l'Est*, hier.



Patinage et glissade au programme

GRANBY (MFL) — Si le mercure se tient sous le point de congélation, la nouvelle butte de glissade aménagée au parc Terry-Fox à Granby sera à son tour enneigée aujourd'hui par l'équipe de Sno Innovation de Saint-Bruno pour permettre aux petits et grands de goûter aux joies de la glisse à cet endroit, a indiqué hier le directeur des travaux publics, André Jean. Les buttes du parc Daniel-Johnson ont eu droit au même traitement durant la période des Fêtes. Aussi, le temps froid des derniers jours a permis à la glace du lac Boivin d'épaissir. Si bien que les patineurs devraient pouvoir s'y aventurer dans environ une semaine. Les employés des travaux publics ont commencé hier à délimiter l'aire de patinage. « Actuellement, on a huit pouces de bonne glace. Ça nous en prend 12 pour pouvoir embarquer un camion-citerne. Si le froid se poursuit, on va préparer ça à partir de lundi pour que ça soit prêt pour la fin de semaine prochaine », affirme André Jean.

PHOTO ALAIN DION



L'EXCELLENCE
★★★★★

Bureau de location
721, rue Cabana, Granby (Face au CPC)

Quelques 3 1/2 • 4 1/2 • 5 1/2 disponibles

Réservez maintenant
pour juillet

450 777-6166



Granby forcée de revoir ses plans

Le nombre de signataires a été largement suffisant contre l'emprunt de 21,7 M\$

MAXIME
MASSÉ

maxime.masse@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — La Ville de Granby devra possiblement revoir ses plans pour la réalisation de son programme triennal d'immobilisations (PTI) 2012. Pas moins de 2817 personnes ont signé le registre sur le règlement d'emprunt de 21,7 millions \$ lié au PTI au cours des deux derniers jours, ce qui force le conseil municipal à tenir un référendum ou à revoir le règlement.

Rappelons que 1242 signatures étaient nécessaires pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin. « Le conseil a deux options en ce qui concerne ce règlement. Il peut soit décréter un référendum ou le retirer tout simplement. C'est le choix qui s'offre au conseil. S'il veut que ce règlement puisse entrer en vigueur tel qu'il a été adopté, l'étape suivante, c'est le référendum », a expliqué hier la greffière de la Ville, Catherine Bouchard.

Une décision devrait être prise à ce sujet lors de la prochaine séance du conseil qui aura lieu lundi soir prochain. « Il va certainement y avoir le dépôt du certificat de la procédure et puis le conseil pourrait prendre une décision quant au sort du dossier », a indiqué M^{me} Bouchard.

Le conseiller municipal Pascal Bonin, l'un des plus farouches opposants au règlement d'emprunt, a assisté au dévoilement du vote hier soir en compagnie d'une poignée de citoyens. Tous se sont empressés de célébrer lorsque les résultats ont été révélés aux environs de 19 h 15, peu après la fin du vote.

« Je suis très satisfait des résultats. Très étonné aussi du nombre de votes. Je pense que c'est un message très clair aux membres du conseil de ville que les citoyens ne veulent pas de place publique, du moins pas à ce prix-là. J'espère que le message va être entendu par les autres conseillers. Ils ont dit qu'ils allaient écouter les citoyens lors de leur campagne électorale, maintenant il est temps de le faire », a commenté M. Bonin.

Un avis partagé par Toni Lynn Trottier qui était candidate à la mairie aux dernières élections municipales. Tout comme Pascal Bonin, elle estime que la Ville est déjà suffisamment endettée à l'heure actuelle. La dette de la Ville de Granby s'élevait à 79,5 \$ millions à la fin de décembre. Celle-ci pourrait toutefois grimper à 94 millions \$ au 31 décembre 2012 si jamais le règlement d'emprunt de 21,7 millions \$ est adopté par la municipalité. Cela représenterait alors près de 1,78 % de la richesse foncière uniformisée de Granby.

« Je suis très contente. Le nombre de signatures indique directement que les gens ne veulent pas que la Ville continue de s'endetter. Ils veulent qu'on travaille avec l'argent qui est actuellement disponible et qu'on mette nos priorités en ordre, la place publique n'en faisant pas partie », a commenté M^{me} Trottier.

Contre la place publique

Comme plusieurs opposants, le conseiller Pascal Bonin se dresse principalement contre le projet d'aménager une place publique au centre-ville. En plus de trouver ce projet injustifié, il croit aussi que la facture de la place publique pourrait s'élever bien au-delà des 3,5 millions \$ prévus à cet effet dans le PTI 2012 de la Ville. Selon lui, le coût total de l'aventure risque plutôt d'atteindre entre 7,2 et 8,8 millions \$ en



PHOTOS STÉPHANE CHAMPAGNE

Le conseiller municipal Pascal Bonin, l'un des plus farouches opposants au règlement d'emprunt, a assisté au dévoilement du vote hier soir en compagnie d'une poignée de citoyens. Tous se sont empressés de célébrer lorsque les résultats ont été révélés aux environs de 19 h 15, peu après la fin du vote.

fonction de l'indemnité que la Ville devra verser aux propriétaires du bar de danseuses Le Studio.

« Regardez la grosseur de la place publique (au centre-ville, près du stationnement Johnson) et ce qu'on veut en faire. Et ça coûterait près de 9 millions, ça n'a aucun sens », dit-il.

Si le conseil municipal a encore la possibilité d'aller de l'avant avec le règlement d'emprunt actuel en tenant un référendum, M. Bonin estime qu'il n'y a qu'une alternative valide à la lumière des résultats dévoilés hier.

« Il faut scinder le projet de règlement en deux pour laisser les autres projets d'infrastructure se continuer

et laisser de côté la place publique. Je pense que c'est la seule option qui est logique et envisageable pour le moment d'autant plus qu'elle fait économiser 400 000 \$ aux citoyens en évitant un référendum qui, à mon avis, n'est pas nécessaire. »

Une approche également préconisée par quelques citoyens interrogés sur place, dont M^{me} Trottier. « J'aimerais que le conseil mette ça de côté et qu'il revoie les priorités pour les trois prochaines années selon les véritables besoins des citoyens. Pour moi, la place publique, c'est davantage un projet de développement commercial qu'un projet social. Ça vise avant tout à augmenter

l'achalandage au centre-ville, les chiffres d'affaires des commerçants et la valeur des bâtiments. Ce sont aux acteurs du centre-ville de financer ça », plaide M^{me} Trottier qui a été DG des Galeries de Granby pendant plusieurs années.

Enfin, M. Bonin n'a pas voulu se prononcer sur la position que risque d'adopter le conseil municipal dans ce dossier. « Je vais laisser les autres conseillers et le maire regarder s'ils sont à l'écoute des citoyens », s'est-il limité à dire.

Rejoint par téléphone, le maire de Granby, Richard Goulet, a refusé d'émettre ses commentaires sur les résultats hier soir.



« Le conseil a deux options en ce qui concerne ce règlement. Il peut soit décréter un référendum ou le retirer tout simplement. C'est le choix qui s'offre au conseil. S'il veut que ce règlement puisse entrer en vigueur tel qu'il a été adopté, l'étape suivante, c'est le référendum », a expliqué hier la greffière de la Ville, Catherine Bouchard.



Pas moins de 2817 personnes ont signé le registre sur le règlement d'emprunt de 21,7 millions \$ lié au PTI au cours des deux derniers jours.

COWANSVILLE

De nouveaux jeux au Centre de la nature

MICHEL LALIBERTÉ

michel.laliberte@lavoixdelest.qc.ca

COWANSVILLE — La Ville de Cowansville poursuivra cette année la modernisation de ses installations de jeux pour les jeunes au Centre de la nature du lac Davignon.

Le conseil municipal a octroyé mardi soir un contrat à la compagnie Tessier Récréo-Parc pour installer un jeu de câbles. L'entreprise de Nicolet a remporté l'appel d'offres devant deux autres soumissionnaires avec une proposition de 40 381,20 \$ (taxes incluses).

D'autres ajouts sont prévus cette année sur le site. Notons entre autres la construction d'une scène permanente, avec toit, près du pavillon d'accueil. Elle servira lors des spectacles organisés durant l'année, dont les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et du Canada.

Quelque 350 000 \$ seront dépensés cette année au Centre de la nature, a indiqué le maire Arthur Fauteux.

Ces nouvelles installations s'ajoutent à la réfection, dans les deux dernières années, des terrains de tennis et du parc de planches à roulettes ainsi qu'au remplacement des modules de jeux au Centre de la nature. La Ville a également procédé l'été dernier à l'installation de jeux d'eau et à la construction d'un immense gazebo.

À la fin de la présente année, la Ville aura dépensé 1,1 million de dollars au Centre de la nature.

Subvention au Festival Western

Par ailleurs, le Festival Western de Cowansville obtiendra une subvention de 7000 \$ de la part de la Ville. L'argent servira à organiser l'événement qui aura lieu cette année du 7 au 12 août.



PHOTO FOURNIE PAR TESSIER RÉCRÉO-PARC

C'est un jeu de câbles de ce type qui sera installé cette année au Centre de la nature du lac Davignon.

CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

Autre bonne année à Farnham

MICHEL LALIBERTÉ

michel.laliberte@lavoixdelest.qc.ca

FARNHAM — La construction résidentielle continue d'aller bon train à Farnham.

En 2011, 71 nouvelles unités d'habitation ont été construites, dont 38 maisons unifamiliales. Une excellente année, fait remarquer Benoît Larivière, directeur des services techniques et du développement de la Ville de Farnham. «C'est très bon. On aurait pu avoir une meilleure année encore. Mais les entrepreneurs ont dû attendre qu'on ouvre de nouvelles rues pour construire. Ça les a retardés.»

La municipalité a en effet procédé dans l'année à la construction des rues Daudelin, Arbour et des Poiriers. Elle construira cette année la rue Welch, dans l'est de son territoire.

La valeur des permis de construction et de rénovation s'est élevée à 25 346 000 \$ l'année dernière. C'est 5,3 millions de dollars de plus qu'en 2010. Quelque 84 unités d'habitation avaient alors été érigées.

Le bilan 2011 fait aussi état de deux investissements importants dans le secteur institutionnel: la construction de la Maison d'hébergement de

Farnham (CHSLD) et l'agrandissement des Résidences Magenta. Les deux projets ajouteront 9,5 millions de dollars à la valeur foncière de la municipalité.

Les choses ont été plus tranquilles du côté commercial avec des investissements de 812 000 \$. Le secteur industriel n'a rien généré comme investissement. On notera la démolition de la Fonderie Unique dans le parc industriel. La Ville profitera de la disparition de ce vestige industriel pour ouvrir cette année une rue dans le secteur. La Ville veut intéresser de petites entreprises à venir s'y installer.

L'année 2012 s'annonce encore intéressante en ce qui a trait aux investissements immobiliers, souligne M. Larivière. «On s'attend à une meilleure année encore. Il y a beaucoup de terrains qui ont été vendus et les entrepreneurs vont pouvoir construire. D'autres terrains sont aussi disponibles. On voit que l'éventail des projets résidentiels s'élargit et que différents produits sont offerts.»

Parmi les projets résidentiels importants, M. Larivière note celui du Bois Normandie, dans le nord de la Ville, et celui dans le secteur de la rue des Pins, entre la rue Racine et la route 104.

L'offre est de retour!

FidoTROC

50\$

en prime

Fido vous aide à obtenir le téléphone qui vous plaît à meilleur prix

fido

FidoTROC^{MC}

Échangez votre téléphone usagé et nous ajouterons 50\$ à sa valeur d'échange¹ lorsque vous en activez un nouveau.



LG Optimus 2X 50\$ Motorola RAZR^{MC} 100\$ Galaxy Nexus^{MC} 160\$

avec certaines Ententes Fido de 3 ans²

FidoTROC, une autre raison d'aimer votre Fido. C'est le temps de changer.

Pour trouver le magasin le plus proche ou en savoir plus, consultez fido.ca/fidoTROC

Découvrez les avantages d'être sans contrat de type balance



DISPARITION DE MÉLINA MARTIN

Sans nouvelles depuis sept ans

KARINE BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.qc.ca

FARNHAM — La famille de Mélina Martin s'apprête à célébrer un bien triste anniversaire. Depuis bientôt sept ans, la jeune fille de Sainte-Sabine s'est évanouie dans la nature et n'a jamais donné le moindre signe de vie. Malgré le temps qui file, ses proches s'accrochent toujours à l'espoir de la revoir.

« On veut rappeler aux gens que Mélina est disparue et que nous n'avons pas de ses nouvelles », dit Roxanne Demers, la petite sœur de Mélina, qui a contacté *La Voix de l'Est* à l'approche du triste anniversaire.

« C'est pour essayer de réveiller quelqu'un. Si quelqu'un sait quelque chose qu'il parle. Il s'agit juste

qu'une personne parle », enchaîne Françoise Alger, la mère de l'adolescente disparue.

Mélina Martin a été vue pour la dernière fois au parc Roch-Bourbonnais de Farnham, le 23 janvier 2005. Plus tard cette journée-là, elle devait rejoindre sa mère dans un restaurant, mais elle ne s'est jamais présentée au rendez-vous.

Depuis, les démarches se sont multipliées pour retrouver la disparue qui n'était alors qu'une adolescente. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête, mais celle-ci n'a pas permis à ce jour de la retrouver.

La famille de Mélina Martin a aussi pu compter sur l'aide d'Enfant-Retour, qui a publié des avis de recherche. La Gendarmerie Royale du Canada a également diffusé une photo vieillie de l'adolescente deux ans après sa disparition, mais en vain.

« Encore vivante »

Malgré toutes ces démarches, Mélina Martin n'a pas été revue. Hier, 12 janvier, c'était son 20^e anniversaire de naissance.

Mais la famille ne désespère pas. Le fait que les policiers aient retrouvé les restes de Diane Grégoire et de Jolène Riendeau, plusieurs années après leur disparition, leur laisse penser qu'un jour ils auront des nouvelles de Mélina. Elles espèrent toutefois que le dénouement de l'histoire sera différent.

« On espère que ce sera notre tour parce que ça commence à être long de ne pas avoir de ses nouvelles », avoue M^{me} Alger.

« Je suis certaine qu'elle est encore en vie, dit sa petite sœur sans la moindre hésitation. Elle n'est pas décédée. »

« On aime mieux croire qu'elle est encore vivante. On veut garder cet espoir-là », poursuit sa mère.

En attendant, la douleur des deux femmes est toujours aussi vive. « Le temps des Fêtes est vraiment difficile pour ma mère et pour toute la famille », mentionne Roxanne Demers, qui n'avait que 11 ans lorsque sa sœur est disparue.

« On l'aime tous Mélina. On pense à elle et on veut qu'elle donne signe de vie », conclut M^{me} Alger.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Depuis bientôt sept ans, Mélina Martin n'a pas donné le moindre signe de vie. L'adolescente a été vue pour la dernière fois le 23 janvier 2005 au parc Roch-Bourbonnais de Farnham. On aperçoit ici sa mère, Françoise Alger, qui pose avec les nombreux avis de recherche distribués au cours des dernières années dans l'espoir de la retrouver.

» EN BREF

Un conducteur gravement blessé

SAINT-THÉODORE-D'ACTON (KB) — Un jeune conducteur a subi des blessures graves lorsqu'il a effectué une sortie de route, dans la nuit de mercredi à hier, à Saint-Théodore-d'Acton. L'automobiliste de 21 ans circulait en direction est dans le 7^e rang lorsqu'il a fait une embardée et terminé sa course dans le fossé. Les pompiers d'Acton Vale sont intervenus pour le libérer de sa fâcheuse position. Il a été transporté à l'hôpital de Drummondville où il a notamment été traité pour une fracture à la jambe. Malgré la gravité de ses blessures, son état n'inspire aucune crainte. Les policiers croient que le jeune homme se serait endormi au volant. Ni la vitesse ni l'alcool ne sont en cause.

Une caissière fait échouer un vol qualifié

ACTON VALE (KB) — Une caissière qui n'a pas froid aux yeux a fait échouer un vol qualifié qui s'apprêtait à être commis à la station-service où elle travaille à Acton Vale. Un homme vêtu d'une cagoule et de gants s'est présenté dans le commerce dans la nuit de mardi à mercredi. Il s'est aussitôt présenté au comptoir et a exigé le contenu de la caisse. Mais la caissière a refusé de lui remettre l'argent en lui demandant de s'en aller sinon elle appellerait la police. Le suspect lui a à nouveau demandé l'argent, mais en lui serrant le bras. Tenace, la caissière a encore une fois refusé de collaborer et l'a menacé à nouveau d'alerter les policiers. Devant ce nouveau refus, le voleur a pris la fuite. La caissière n'a pas été blessée, mais a

subi un choc nerveux. Les policiers ont ouvert une enquête. Le véhicule dans lequel a fui le suspect serait une Toyota Corolla de couleur beige ou or. Toute information à ce sujet peut être transmise aux policiers au 310-4141.

Un défi d'étudiants se termine par trois arrestations

ACTON VALE (KB) — Les fameux défis et initiations dans le monde universitaire peuvent parfois connaître une fin peu amusante. Trois étudiants de l'Université de Montréal l'ont appris à leurs dépens, dans la nuit de mercredi à hier, lorsqu'ils ont été surpris par les policiers à dérober des panneaux routiers. Les hommes âgés dans la vingtaine devaient relever un défi lancé dans le cadre d'un carnaval universitaire. Celui-ci consistait à retrouver des panneaux de signalisation routière qui portaient leur nom. Les jeunes ont réussi à en trouver un à Saint-Hyacinthe et s'apprêtaient à en voler un deuxième dans la rue Tremblay à Acton Vale lorsque les patrouilleurs les ont surpris. Les étudiants ont été arrêtés puis remis en liberté. Ils devront répondre à des accusations de méfaits et de vol de moins de 5000 \$.

Ivre au volant de sa voiture, il termine sa course dans le fossé près de chez lui

LAC-BROME (KB) — Un conducteur qui était en état d'ébriété avancé a été arrêté par les policiers de la Sûreté du Québec de Brome-Missisquoi, hier après-midi. Le quinquagénaire se

rendait chez lui à Lac-Brome et à quelques pas seulement de son entrée, il a effectué une sortie de route. Un témoin de la scène a alerté les policiers. En arrivant sur place, les agents ont rapidement constaté que l'homme était en état d'ébriété. Il a aussitôt été mis en état d'arrestation. Son taux d'alcoolémie atteignait près de quatre fois la limite permise. Le conducteur de 54 ans a été remis en liberté avec une promesse à comparaître ultérieurement. Il sera alors accusé de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. Son permis de conduire a aussi été suspendu sur-le-champ pour une durée de 90 jours et sa voiture confinée à la fourrière pour 30 jours.

Plus de peur que de mal pour un policier et un citoyen

MARIEVILLE (KB) — Une sortie de route qui aurait pu avoir de fâcheuses conséquences s'est soldée par seulement des dommages matériels, hier après-midi, à Marieville. Un automobiliste s'est retrouvé dans le fossé en bordure de l'autoroute 10 en raison des conditions routières difficiles, vers 13 h 20. Un citoyen s'est alors immobilisé pour lui prêter main-forte. Par la suite, un patrouilleur de la Sûreté du Québec s'est rendu sur place. Pendant que le policier et le citoyen se trouvaient à l'extérieur de leur voiture respective, un autre conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule. Il a accidentellement percuté la voiture du citoyen qui à son tour a heurté le policier et le citoyen. Les deux hommes se sont retrouvés au sol. Fort heureusement, ils n'ont pas été blessés, pas plus que le conducteur.

ZOOMEZ D'UN CLIC

LaVoixdeEstSurMonOrdi.ca

Faites confiance à une équipe solide!

L'équipe Béliveau

2785275

RE/MAX PROFESSIONNEL INC.
Agence immobilière

450 378-4120

Jason Béliveau
Natalie Bernier
Renaud Béliveau
Courtiers immobiliers

Résidentiel • Commercial • Agricole

Cell.: 450 525-2977 • Cell.: 450 525-5323 • Cell.: 450 777-6743

RE/MAX ÉQUIPE CHRISTIAN

LALUMIÈRE

Faites confiance à mes 26 ans d'expérience

450 378.4120

www.christianlalumiere.ca

RE/MAX Professionnel C.L.
Agence immobilière

Curtis Skinner
courtier immobilier

2661713

« On a abattu une tonne de préjugés »

Star Académie est devenu les Jeux olympiques de la chanson, selon Stéphane Laporte

MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.qc.ca

FRELIGHSBURG — « C'est une maison absolument magnifique. Mais ce sont les artistes qui vont donner une âme à cette maison. »

Stéphane Laporte, le concepteur de *Star Académie*, a raison. La demeure qui recevra les 14 Académiciens à compter du 22 janvier au soir est absolument magnifique. Les médias de partout avaient été conviés à visiter la maison du chemin Abbott's Corner à Frelighsburg, hier matin, et personne n'a été déçu.

La maison, propriété d'un monsieur Paul Desmarais, a été refaite (et le mot n'est pas trop fort) afin de lui donner le cachet *Star Académie*. C'est beau, c'est luxueux et c'est grand : 18 pièces sur trois étages.

Mais l'auteur de ces lignes n'a rien d'un journaliste de décoration et ce sont surtout les propos de Stéphane Laporte qui l'ont interpellé, hier. Mais on vous parlera de la maison dans un second texte, ne vous inquiétez pas.

« On le sent, les gens attendent *Star Académie*, a commencé par dire Stéphane Laporte. Le fait que les auditions soient présentées à la télé fait en sorte que les gens ont déjà un certain attachement envers les candidats avant le début officiel de l'aventure. Mais il y a autre chose aussi... »

Oui, il y a autre chose. Comme le fait que *Star Académie* a cet effet rassembleur que les Québécois adorent. Et peut-être allez-vous rire, mais Laporte était d'accord avec nous quand on lui a suggéré que le Canadien, capable d'unir le peuple comme pas un, n'a rien de rassembleur cette année, ce qui laisse toute la place à son show de télé.

« C'est vrai que, au Québec, on aime s'unir derrière quelque chose, derrière des gens. *Star Académie* est devenue un phénomène social à cause de ça. Les gens s'attachent aux candidats, ils s'identifient à eux, à leur rêve, ils trippent avec eux, ils peinent avec eux. La relation entre le public et les artistes est très particulière. »

Mais même si, dès le départ, *Star Académie* a été un immense succès populaire, la critique a mis du temps à rendre à César ce qui lui appartient. Aujourd'hui, même les plus durs des critiques se sont ralliés.



« On le sent, les gens attendent *Star Académie* », mentionne Stéphane Laporte, le concepteur de l'émission.

« Ça ne s'est pas fait du jour au lendemain, mais on a abattu une tonne de préjugés, reprend Stéphane Laporte. Mais ce sont les artistes qui sont passés par chez nous qui ont permis à *Star Académie* d'avoir une véritable crédibilité. Quand les gens regardent le chemin parcouru par une Marie-Mai, une Marie-Élaine, une Annie Villeneuve ou une Brigitte Boisjoli, des artistes qui enrichissent notre paysage culturel, ils voient que nous faisons du bon travail. *Star Académie* est devenue les Jeux olympiques de la chanson. »

Andréanne

Stéphane Laporte, on le sait, est un fan, un grand fan à part ça, d'Andréanne A. Malette, qui sera des 20 candidats qui participeront au premier gala, le 22 janvier. Et hier, il a encore eu de bons mots pour la Granbyenne.

« Je souhaite le meilleur à Andréanne à *Star Académie*, mais je vais vous dire une chose : *Star Académie* ou pas, Andréanne va faire carrière, a-t-il dit. Elle a le talent, elle est belle, c'est une naturelle. Son défi, au cours de l'aventure, sera de développer ses talents d'auteure-compositeuse. Et je peux déjà vous prédire que, si elle entre à l'Académie, elle sera un très beau cas pour Michel Rivard, un de nos professeurs! »

Très confortable, l'Académie

MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.qc.ca

FRELIGHSBURG — Sur le chemin du retour vers *La Voix de l'Est*, hier après-midi, la radio dans l'auto jouait *Le blues du businessman*, chanté par Claude Dubois. Et dans un des couplets, on retrouve ces paroles : « J'ai ma résidence secondaire dans tous les Hilton de la terre. J'peux pas supporter la misère... »

Après ce qu'on venait de voir, on peut vous confirmer que les Académiciens n'auront pas à supporter la misère non plus. Car le manoir de Frelighsburg est, ô combien confortable. Il ne faudrait juste pas que les jeunes pensent que c'est toujours comme ça que ça fonctionne dans ce milieu.

On a tout vu, on nous a laissés tout visiter, ou presque. La seule chose qui nous a échappée, c'est l'espace réservé aux gens de l'équipe

de production. Jean-Philippe Dion, qui animera les quotidiennes de *Star Académie* et qui vient du coin, a été un très bon guide.

« Les Desmarais habitaient une très belle maison mais, question de lui donner la saveur *Star Académie*, on a refait entièrement la décoration... en trois semaines ! », a expliqué Jean-Philippe. Des dizaines et des dizaines de personnes ont travaillé là-dessus, presque jour et nuit. »

Et on n'ose pas imaginer combien tout ça a coûté. Pensons seulement qu'on n'a rien de moins qu'ajouter une véranda (qui servira aux cours suivis par les Académiciens), un immense spa, et le cabanon à l'extérieur a été transformé en studio d'enregistrement et quoi encore.

Le grenier, aussi, a été transformé en cabaret et en lounge.

Le noir, le blanc et le gris sont par ailleurs à l'honneur. Le bureau de René Angelil, directeur de l'Académie, est notamment très foncé et un brin austère à notre goût. Chic, mais austère.

Pas moins de 50 caméras ont été installées dans la maison. Si on a bien compris, le seul et unique endroit où il n'y en a pas, c'est dans les toilettes. Rappelons qu'on parle de télé-réalité ici...



PHOTOS JANICK MAROIS

Les académiciens ne vivront pas dans la misère.

« Ceux qui ont connu l'Académie de Sainte-Adèle vous diront que cela n'a rien à voir avec la maison de Frelighsburg, a repris Jean-Philippe Dion. Sainte-Adèle était un lieu mythique (le père Péladeau y avait vécu longtemps), mais nous n'avons jamais poussé aussi

loin l'aménagement. Oui, il faut le dire, les Académiciens seront choyés... »

Jean-Philippe sera l'un des 200 (!) membres de l'équipe de production à travailler chemin Abbot's Corner.

Une grosse, grosse affaire...

CETTE NOUVELLE EN VIDÉO

Regardez le reportage de Michel Tassé et visitez aussi l'Académie en consultant notre galerie photos au www.lavoixdelest.ca

Un manque de courtoisie désolant

Des automobilistes respectent peu les cortèges funèbres

CHANTAL VALLÉE

chantal.vallee@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Si les gens arrêtent spontanément pour laisser passer les mariés et leurs invités à leur départ de l'église, Éric LeSieur ne remarque pas autant de civisme chez les automobilistes qui croisent un cortège funèbre. Coups de klaxon, dépassements par la droite, doigts d'honneur sont autant de signes d'hostilité et d'impatience qu'il voit chez des automobilistes.

C'est pourquoi le propriétaire du complexe funéraire du même nom réclame depuis des années le droit pour les thanatologues d'utiliser des feux distinctifs pour rappeler aux automobilistes de ne pas couper les cortèges funèbres, ce qui

est justement interdit en vertu de l'article 31 du règlement général de la Ville de Granby.

Dernièrement, la Corporation des thanatologues du Québec engageait un lobbyiste pour tenter d'obtenir du ministère des Transports des modifications aux articles 226, 227 et 239 du Code de la sécurité routière pour permettre aux fourgons funéraires d'utiliser des feux stroboscopiques blancs installés sur leurs véhicules.

L'agent Guy Rousseau, de la police de Granby, reconnaît qu'il est interdit aux automobilistes de couper des véhicules qui font partie d'un cortège funèbre. S'ils le font quand même, ils s'exposent à une contravention de 50 \$ à laquelle s'ajoutent 25 \$ de frais.

Mais dans les faits, ça reste difficilement applicable, fait-il valoir. Il y a longtemps, on pouvait reconnaître facilement les voitures faisant partie d'un cortège qui devaient garder leurs phares allumés. Puisque les phares de toutes les

voitures sont maintenant allumés d'emblée, comment un agent peut-il être absolument certain que la personne qui vient d'être coupée par un automobiliste pressé faisait partie du cortège, expose l'agent à la prévention et aux relations communautaires.

Pour identifier un cortège funèbre, M. LeSieur ajoute des drapeaux sur ses véhicules sur lesquels on peut lire le mot funéraires. « Mais si on avait une voiture avec une lumière qui flashe, les gens ne prendraient peut-être pas le risque de passer », croit-il.

Il précise aussi qu'on voit de plus en plus de cortèges funèbres sans corbillard, parce que le véhicule ne transporte pas la dépouille de la personne, mais ses cendres, ce qui est moins visible.

Une question de respect

Éric LeSieur est satisfait de voir que la demande de la Corporation des thanatologues a réussi à attirer l'attention des médias. Lorsque

le Granbyen avait parlé de cette situation avec une journaliste de *La Voix de l'Est* en 2002, il a remarqué des changements. « Les automobilistes faisaient plus attention », note-t-il.

« On est quand même chanceux, on ne s'est jamais fait frapper », dit-il.

Ne pas couper de cortège funéraire, ce n'est pas simplement une question de sécurité, mais aussi de respect pour les familles endeuillées à son avis. Il estime aussi que les manifestations d'impatience des automobilistes sont plus nombreuses au fil des années. « Le pire que j'ai vu, ce sont des jeunes qui nous ont dépassés à droite sur Dufferin, au coin de Bourget, avec deux roues sur le trottoir et deux roues dans la rue », retient-il.

« On ne veut pas jouer aux policiers. On veut juste faire respecter nos cortèges. On vit dans la seule province au Canada qui n'accepte pas ça (les feux distinctifs). C'est ridicule », dit-il.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST
Éric LeSieur aimerait que les véhicules funèbres puissent utiliser des feux distinctifs pour inciter les gens à ne pas couper les cortèges.



PHOTO JANICK MAROIS

Les quelque 3600 nouvelles enseignes de rues installées l'an dernier doivent être remplacées parce qu'un problème de fabrication est survenu.

Des enseignes de rue à refaire

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Prise deux pour le remplacement des quelque 3600 enseignes de rues dans la ville de Granby. Réalisée l'an dernier, l'opération est à refaire parce qu'un « problème est survenu avec la matière première », a expliqué hier le directeur d'usine de Signoplus, Stéphane Toupin.

La firme de Trois-Rivières a été mandatée en août 2010 par la Ville de Granby pour la fabrication et l'installation des enseignes de rues, à la suite d'un appel d'offres. Le contrat s'est élevé à 275 000 \$. La pose des nouvelles enseignes a été complétée le printemps dernier.

Mais, rapidement, la couleur bleue des panneaux s'est mise à pâlir.

« C'était rendu bleu poudre. Et ce n'était pas ce qu'on voulait », a expliqué hier le directeur des travaux publics, André Jean. L'entreprise a été invitée à corriger le problème... à ses frais. « La Ville ne paie rien », assure M. Jean.

Stéphane Toupin affirme que c'est la première fois que Signoplus est confrontée à ce genre de problèmes. Mais comme le produit était garanti, la situation a pu être corrigée rapidement, malgré tout.

La nouvelle opération de remplacement des enseignes de rues s'est déroulée rondement. Elle a débuté avant les Fêtes. À ce jour, 75 % du

travail a été complété, calcule le directeur d'usine de Signoplus. Selon lui, la tâche devrait être terminée d'ici deux semaines.

Selon André Jean, le temps relativement doux et la très faible accumulation de neige au cours des dernières semaines facilitent le travail des équipes de Signoplus, dépêchées à nouveau à Granby.

Les nouvelles enseignes installées l'an dernier ont permis d'uniformiser l'affichage des noms de rues. Auparavant, il y avait trois types de panneaux : ceux avec les anciennes couleurs de la Ville, bourgogne et orangé, les blanches et les vertes. Les nouvelles enseignes sont un peu plus grandes et aux nouvelles couleurs de Granby, soit le bleu et les trois gouttes du logo.

ANGE-GARDIEN

Deux vols d'équipements agricoles

KARINE BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.qc.ca

ANGE-GARDIEN — L'entreprise Les Équipements Laguë d'Ange-Gardien a été victime de deux vols en moins de deux semaines. Les malfaiteurs se sont emparés au total de quatre véhicules tout-terrain et d'un tracteur de marque John Deere. L'entreprise et la Sûreté du Québec sollicitent l'aide du public pour les retrouver.

Le plus récent vol a été perpétré le week-end dernier, dans la nuit de vendredi à samedi. Un tracteur de marque John Deere modèle 6330 de l'année 2008 était garé sur le terrain clôturé de l'entreprise qui est située en bordure de l'autoroute 10.

Le tracteur était équipé d'une souffeuse de marque Normand,

modèle N92-280. Le ou les voleurs ont coupé la clôture pour quitter les lieux avec leur butin. Ces équipements sont d'une valeur approximative de 60 000 \$.

Moins de deux semaines plus tôt, des voleurs avaient mis la main sur quatre véhicules tout-terrain Gator de marque John Deere. Un des véhicules était aussi équipé d'un système de chenilles de marque Camoplast.

Les engins valent entre 10 000 \$ et 15 000 \$ chacun. Encore une fois, les voleurs ont brisé la clôture pour fuir les lieux avec les véhicules. « C'est la première fois qu'un vol de cette ampleur-là est commis », affirme Samuel Laguë, gérant des ventes commerciales aux Équipements Laguë à Ange-Gardien et Saint-Hyacinthe.

Plusieurs dispositifs de sécurité et des éléments dissuasifs sont en place pour freiner les voleurs, notamment l'emplacement du commerce en bordure de l'autoroute et d'un restaurant rapide ouvert 24 heures. Le terrain de l'entreprise est aussi bien éclairé. Tous ces éléments laissent croire que certaines personnes ont pu être témoins des vols.

La Sûreté du Québec enquête. Tout comme les dirigeants de l'entreprise, les policiers demandent l'aide du public afin de faire progresser l'investigation et retrouver les équipements volés. Toute personne qui détient de l'information à ce sujet est priée de contacter l'enquêteur Jean-Luc Gendron au 450-460-4429.

VOYAGES
LUCIE RAÏCHE

• 450 372-3335 •

PLUSIEURS DÉPARTS DE GROUPE
avec accompagnateur au départ de Granby

À VENIR
2013

MARS : Polynésie française
- Tahiti, Moorea, Bora Bora

AVRIL : Safari au Kenya
combiné avec Les Seychelles

Venez voir Céline à Las Vegas
du 15 au 19 juin 2012

4 nuits à l'hôtel Mirage 4*
Billets Céline en section orchestre arrière.
Vol Air Canada direct.

Accompagné par Micheline Leclerc

À partir de p.p., occ. double **1619\$**

Voyages accompagnés par Lucie Raïche

BALI EN INDONESIE
du 25 mars au 8 avril 2012

Bali Tropic resort 4* en tout inclus
5 EXCURSIONS INCLUSES

Compagnie aérienne Qatar, nommée compagnie aérienne de l'année!

À partir de p.p. **3359\$**
Prix valide jusqu'au 18 janvier

Dernière chance!
2 cabines en extra

Détenteur d'un permis du Québec. Fonds d'indemnisation des voyageurs 3,50 \$ par 1 000 \$ non inclus.

Croisière dans les Caraïbes
du 13 au 20 février 2012

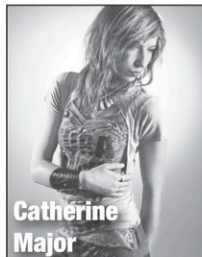
Accompagnée par Lucie Raïche

À partir de p.p. **1809\$**

180, boul. Leclerc Est (angle Drummond), Granby
lucie@voyageslucieraiche.com

Joyeux anniversaire de naissance à: Alexandre Loïselle, Ste-Brigide; Alexandre Marcoux, Farnham; Noël Pariseau, Bromont; Gino Maynard, St-Paul; Eveline Labbé Chabot, Granby; Patrick Dupuis, Farnham; Réal Bombardier, Granby; Juliette Potvin Genesse, Granby; Caroline Côté, Cowansville; Jean-Guy Allard, Cowansville; Caroline Allard, Cowansville; Roxanne Leroux, Cowansville; Chany-Ève Bélisle, Granby; Corine Rumsby, St-Alphonse; Carole Cousineau, Granby; Rachel Vallée, Granby; Pierre Martin, Cowansville.

CONCOURS La Voix de l'Est



Toutes nos félicitations et MERCI aux nombreux participants

Nos gagnantes du jour:
Lise Angers, Granby
Monique Guilmain, Shefford
Huguette Ménard, Granby

2786990

ACTUALITÉ

DÉFI SANTÉ 5/30

« Donner priorité aux priorités »

CHANTAL VALLÉE

chantal.vallee@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Comme à chaque début d'année, les gens sont invités à se retoucher les manches et à adopter de saines habitudes de vie en s'inscrivant au Défi santé 5/30 équilibre, sur le site web DefiSante.ca. Ce faisant, ils s'engageront à consommer au moins cinq portions de fruits et de légumes cinq jours par semaine ou plus, à pratiquer 30 minutes d'activités physique et à prendre soins d'eux.

Ça veut dire « donner priorité aux priorités », explique Karine Ladouceur, conseillère en relations publiques chez Acti-Menu, l'organisme sans but lucratif qui organise le défi, créé par des fondations d'hôpitaux. « Il faut trouver quelles sont nos priorités et décider de les mettre de l'avant comme prendre plus de temps pour soi ou se coucher plus tôt », indique-t-elle.

« L'autre objectif, c'est d'approcher le yoga », dit-elle. Une façon de bouger et d'acquérir une plus grande souplesse, fait-elle valoir. Les participants au défi pourront visionner des vidéos avec un coach de yoga sur le site DefiSante.ca.

Les participants pourront aussi suivre une série web avec des familles en santé qui reçoivent les conseils de coach, dont un nutritionniste, un kinésologue et un prof de yoga. En s'inscrivant seul, avec des amis ou en famille, ils obtiendront des courriels d'encouragement, un journal de bord, des produits gratuits chez IGA et auront la chance de gagner des prix, dont un voyage pour quatre personnes à la destination de leur choix ou une cotisation à un régime enregistré d'épargnes-études. En consultant le site du défi, ils pourront également faire le plein de conseils et trouver des trucs, des recettes et des suggestions de menus.



Karine Ladouceur, conseillère en relations publiques chez Acti-Menu.

D'un défi à l'autre, le nombre de participants augmente: ils étaient 141 000 l'an passé. Depuis 2005, plus de 700 000 Québécois y ont participé. On remarque aussi un plus grand intérêt dans les municipalités: 178 s'y étaient inscrites l'an passé et cette année on en dénombre 215.

Municipalités en forme

Dans la région, la municipalité de Saint-Pie fera la promotion du défi dans le cadre de sa fête de l'hiver, intitulée « St-Pie en santé, j'y crois », qui se déroulera le samedi 11 février. Marche avec un coach, animations pour les jeunes, jeux gonflables, tournoi de hockey bottines pour adultes, patinage libre et une conférence donnée par une nutritionniste sur les façons d'intégrer le défi 5/30 à son quotidien figurent au nombre des activités. On trouvera dans les prochains jours la programmation complète de la journée sur le site Internet de la municipalité.

Saint-Valérien profitera aussi de sa journée Plaisirs d'hiver, le lundi 6 février, pour faire la promotion du

défi. Cette activité est organisée en collaboration avec les écoles dans le but de faire bouger les jeunes et les inciter à manger mieux. Des activités seront aussi spécialement destinées aux enfants d'âge préscolaire ou qui fréquentent une garderie.

Écraser

C'est aussi en ce début d'année que l'on peut s'inscrire du défi J'arrête, j'y gagne qui offre soutien et conseils aux gens qui décideront de cesser de fumer pendant six semaines, du 1^{er} mars au 11 avril. Les participants au défi auront de l'aide pour tenir le coup: courriels d'encouragement, accès au site web defitabac.ca, à une ligne téléphonique sans frais et aux centres d'abandon du tabagisme.

Selon M^{me} Ladouceur, les deux tiers des participants réussissent à relever le défi.

En s'inscrivant au défi seul en duo avec un autre fumeur ou avec un parrain non-fumeur, les gens participeront d'emblée à des tirages de prix d'une valeur totale de plus de 10 000 \$.

La baisse du taux de tabagisme a ralenti

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — La baisse du taux de tabagisme a ralenti au Québec ces dernières années.

L'Institut national de santé publique a révélé hier que de 2005 à 2010, la proportion de fumeurs au Québec a baissé de 1,5 point de pourcentage, alors que de 2000 à 2005, elle avait baissé de cinq points.

« On a l'impression que c'est réglé le tabac, mais le tabagisme n'est pas réglé. Quand j'ai commencé ma pratique, on était à 40% de tabagisme, on est plutôt à 23%, mais on est bloqué à 23 », a déploré le directeur de santé publique, Alain Poirier, au cours d'une rencontre avec la presse à Montréal.

« Comme on est "jammés" à 23%, il faut continuer et investir sur de

nouvelles mesures. Il y a beaucoup de choses à faire encore sur la prévention. La perception malheureuse c'est que c'est réglé parce qu'on ne voit plus de tabac dans nos milieux de travail, restaurants et autres », a-t-il ajouté.

Les spécialistes croient que le bassin de fumeurs n'a pas baissé autant qu'il aurait dû le faire parce que des jeunes se sont mis à fumer. Quelque 22% des élèves du niveau secondaire fument, soit 15% la cigarette et sept% le cigarillo.

De même, plusieurs fumeurs ont déjà tenté d'arrêter, mais s'y prennent à deux, trois, quatre fois ou plus avant d'y parvenir de façon définitive.

L'Institut national de santé publique a aussi indiqué que les tentatives pour

arrêter de fumer sont moins nombreuses qu'il y a 10 ans. En 2009, 40% des fumeurs québécois ont tenté d'arrêter de fumer, alors qu'ils étaient 53% à l'avoir fait en 2000. Mario Bujold, directeur général du Conseil québécois sur le tabac et la santé, a précisé en entrevue que cela signifie 373 000 tentatives de moins en 2009 par rapport à 2000.

« Le nombre de tentatives est un indicateur de la motivation des gens à cesser de fumer, donc s'il y a moins de tentatives, c'est qu'il y a moins de gens qui souhaitent cesser de fumer, parce que le nombre de fumeurs est le même pratiquement. Ça démontre qu'il y a un souci moins grand chez l'ensemble des fumeurs de vouloir se défaire de cette dépendance-là », a conclu M. Bujold.

cinéma Élysée



★★★★★

Horaires du 13 au 19 janvier 2012

ALVIN ET LES CHIPMUNKS: LES NAUFRAGÉS (G)

Lundi au jeudi: 19 h 15
Vendredi au dimanche: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 15 et 19 h 15

MISSION IMPOSSIBLE: PROTOCOLE FANTÔME (13+VIOL.)

Lundi au jeudi: 19 h 10 et 21 h 45
Vendredi au dimanche: 13 h 45, 16 h 30, 19 h 10 et 21 h 45

LES AVENTURES DE TINTIN - 3D (G) AUCUN LAISSEZ-PASSER

Lundi au jeudi: 19 h 15 et 21 h 30
Vendredi au dimanche: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15 et 21 h 30

NOUS AVONS ACHETÉ UN ZOO (G)

Lundi au jeudi: 19 h et 21 h 40
Vendredi au dimanche: 13 h, 15 h 50, 19 h et 21 h 40

CINÉ BOUT CHOUX - VENDREDI: 13 h

LA BELLE ET LA BÊTE - 3D (G) AUCUN LAISSEZ-PASSER

Lundi au jeudi: 19 h 05 et 21 h 05
Vendredi au dimanche: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05 et 21 h 05

LA SAGA TWILIGHT: RÉVÉLATION Partie 1 (GDJE)

Tous les jours: 21 h 15

SHERLOCK HOLMES: LE JEU DES OMBRES (GDJE)

Lundi au jeudi: 19 h et 21 h 30
Vendredi au dimanche: 13 h 30, 16 h 15, 19 h et 21 h 30

CONTREBANDE (13+VIOL.+LANG. VUL.) AUCUN LAISSEZ-PASSER

Lundi au jeudi: 19 h 05 et 21 h 40
Vendredi au dimanche: 13 h 25, 16 h, 19 h 05 et 21 h 40

LE DIABLE EN MOI (13+)

Lundi au jeudi: 19 h 15 et 21 h 15
Vendredi au dimanche: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15 et 21 h 15

Cine_13_14_janvier

PROMUTUEL PRAIRIE-VALMONT

ASSURÉ De meilleurs assurance

Sophie Audet
Agente en assurance de dommages des particuliers 2786990

GRANBY | WATERLOO | KNOWLTON | LA PRAIRIE | VALCOURT
1 800 361-7408 promutuel.ca

GUY TURCOTTE DEVANT LA COMMISSION D'EXAMEN DES TROUBLES MENTAUX

Isabelle Gaston ne le croit pas sincère

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE)

— L'ex-conjointe de Guy Turcotte n'est pas convaincue de la sincérité de l'ex-cardiologue, alors que celui-ci tente de convaincre les membres de la Commission d'examen des troubles mentaux qu'il peut être remis en liberté.

Isabelle Gaston, la mère des deux jeunes enfants assassinés il y a près de trois ans, estime que Guy Turcotte est un manipulateur.

« J'ai un doute qu'il joue la bonne chanson pour sortir », a déclaré M^{me} Gaston, dans un point de presse, hier midi.

« Je crains qu'il pourrait se revirer de bord et revenir m'attaquer et me donner le coup final », ajoutant qu'elle trouvait particulier que Guy Turcotte pense à refaire sa vie.

« J'ai de la misère à passer au travers mes nuits », a-t-elle exprimé, avec quelques sanglots dans la voix.

Dans le témoignage qu'il a livré hier matin en début d'audiences de la commission, M. Turcotte a expliqué que la thérapie à laquelle il a été soumis dès son incarcération à l'Établissement Rivière-des-Prairies lui a fait un grand bien. Elle lui a fait prendre

conscience de sa mauvaise interprétation des événements tragiques.

« Dès les premières semaines, j'ai trouvé ça difficile, mais ça me faisait beaucoup de bien, a-t-il dit. (...) C'a été une révélation. (...) J'ai pu prendre conscience des mauvaises interprétations que je faisais des événements. »

Comme il l'avait exprimé à son psychiatre, Pierre Rochette, Guy Turcotte a répété hier qu'en cas de remise en liberté, il cherchera à reprendre la pratique de la cardiologie et à vivre une autre relation amoureuse. Il n'a toutefois pas évoqué la possibilité d'avoir d'autres enfants.

« La première chose que je veux commencer en sortant d'ici, c'est la thérapie », a-t-il dit.

« Éventuellement, oui, j'aimerais avoir une nouvelle relation amoureuse, mais je ne suis pas prêt maintenant pour ça. »

Il a dit n'avoir fait aucune tentative pour entrer en contact avec Isabelle Gaston, son ex-épouse et mère des deux enfants assassinés, expliquant qu'il comprenait sa douleur qu'il ne voulait pas l'attiser.

« Je constate que la douleur est encore vive, a-t-il dit à propos de



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Je crains qu'il pourrait se revirer de bord et revenir m'attaquer et me donner le coup final », a indiqué Isabelle Gaston.

son ex-conjointe. Je le comprends et ça me désole. Je ne vois pas ce que ça pourrait donner d'autre que de la douleur (que de communiquer avec elle). »

En après-midi, les parents de Guy Turcotte ainsi que son frère et sa soeur ont comparu devant la commission. Sa mère Marguerite

Fournier et son père Réal Turcotte ont notamment expliqué que la famille était prête à prendre en charge l'ex-cardiologue et à intervenir s'il ne respectait pas les conditions de remise en liberté qui pourraient lui être imposées.

Tous lui ont d'ailleurs écrit, téléphoné ou rendu visite plusieurs fois

par semaine. Ainsi, Gilles Turcotte a observé chez son frère un énorme changement.

« Je reconnais le Guy que j'ai toujours aimé. C'est un homme changé que je retrouve avec beaucoup de plaisir », a-t-il affirmé. Il se croit suffisamment proche de son frère pour déceler une éventuelle détresse.

Trois experts doivent encore comparaître, alors que les audiences, qui se déroulent dans une salle de l'Institut Philippe-Pinel, se poursuivent aujourd'hui.

En juillet dernier, Guy Turcotte a été trouvé criminellement non responsable des meurtres de ses deux jeunes enfants. La Commission d'examen des troubles mentaux doit déterminer s'il doit demeurer en détention.

En novembre, à la dernière audience de la Commission sur le cas de Guy Turcotte, le psychiatre Rochette avait suggéré que M. Turcotte demeure en détention pour au moins une année.

Olivier, 5 ans, et Anne-Sophie Turcotte, 3 ans, ont été poignardés plusieurs fois par leur père, le 20 février 2009, dans sa résidence de Piedmont, dans les Laurentides.

PROCÈS SHAFIA

La mère raconte avoir menti à la police

KINGSTON, ONT. (LA PRESSE CANADIENNE)

— Poursuivant son témoignage hier, Tooba Yahya, accusée du meurtre de ses trois filles et de la première femme de son époux, a soutenu qu'elle avait auparavant menti à la police.

La femme de 42 ans a dit avoir menti lors de l'interrogatoire qu'elle a subi après son arrestation, affirmant qu'elle avait cédé à la pression.

Yahya avait à l'époque raconté à l'enquêteur qu'elle se trouvait sur les lieux la nuit où les quatre femmes ont péri, et qu'elle avait entendu le bruit de la voiture sombrant dans l'écluse.

Hier, elle est revenue sur sa version, arguant avoir inventé « ces mensonges » sous la pression de l'interrogatoire policier.

En contre-interrogatoire de la Couronne, elle a admis qu'elle subit aussi la pression devant la cour, tout en assurant qu'elle ne mentait plus.

Selon la Couronne, les trois soeurs Shafia — Zainab, âgée de 19 ans, Sahar, âgée de 17 ans, et Geeti, âgée de 13 ans — ont été tuées avec la première épouse de leur père. Leurs corps ont été



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Le procureur de la Couronne allègue que Tooba Yahya avait trois plans en tête.

découverts le 30 juin 2009 dans une voiture submergée dans une écluse du canal Rideau à Kingston, en Ontario. La famille Shafia rentrait alors chez elle, à Montréal, après un voyage à Niagara Falls.

Tooba Yahya, son mari Mohammad Shafia, âgé de 58 ans, et leur fils Hamed, âgé de 21 ans, ont tous trois plaidé non

coupable à quatre chefs d'accusation de meurtre prémédité.

Tooba Yahya en était hier à son quatrième jour de témoignage dont la majeure partie a porté sur le contre-interrogatoire du procureur de la Couronne Gerard Laarhuis. Celui-ci a scruté la version des faits de l'accusée minute par minute, vérifiant chaque détail.

M^e Laarhuis a accusé Tooba Yahya de ne pas avoir dit la vérité à l'inspecteur Shahin Mehdizadeh lors d'un interrogatoire mené par la GRC. Selon le procureur, elle aurait changé sa version lorsque l'inspecteur Mehdizadeh lui a fait part de preuves incriminant son fils, spécialement le fait que le véhicule utilitaire de la famille aurait poussé la voiture des victimes dans le canal Rideau.

Elle aurait alors tenté de faire porter le blâme à son mari, a soutenu M^e Laarhuis qui allègue que M^{me} Yahya avait trois plans en tête.

Le plan A aurait été de s'en tenir à la version de la famille, soit celle voulant que la fille aînée Zainab ait emprunté les clés de la voiture et soit partie au

milieu de la nuit faire une randonnée qui aurait mal tourné.

Toujours selon M^e Laarhuis, devant les incohérences de sa version, M^{me} Yahya serait passée au plan B et aurait admis que les accusés étaient sur les lieux de la tragédie, mais que le responsable était son mari Mohammad Shafia et non son fils Hamed.

Confrontée à ses propres propos voulant que c'était bien son fils Hamed qui conduisait le véhicule utilitaire lors de leur retour de Niagara Falls, Tooba Yahya aurait finalement opté pour le plan C qui était de plaider l'oubli ou la confusion. Ce qu'a nié l'accusée.

Le procureur est alors revenu à la charge pour connaître tous les arrêts qu'a effectués la famille entre Niagara Falls et Kingston le soir du présumé meurtre. Tooba Yahya maintient qu'il y aurait eu quatre arrêts, mais aucun témoin ou accusé ne peut décrire les lieux lors du troisième arrêt.

La Couronne soutient de son côté que cet arrêt était à Kingston Mills locks où les corps des victimes ont été retrouvés.

» EN BREF

Deuxième suicide en prison d'un détenu en attente de son procès

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE)

— Il n'aura fallu que 72 heures pour qu'un deuxième détenu en attente de son procès pour meurtre s'enlève la vie dans un établissement pénitentiaire au Québec. La mère de Chelsea, en Outaouais, accusée du meurtre de sa fille Sophie Fitzpatrick est décédée mercredi soir à l'hôpital de Hull.

Kathrine Dufresne, âgée de 53 ans, a été hospitalisée après s'être pendue dans la douche de la section réservée aux femmes, au centre de détention de Hull.

Son décès a été constaté vers 21h, mercredi. La Sûreté du Québec, qui a confirmé le décès hier matin, poursuit son enquête pour éclaircir les circonstances entourant cette mort.

Ce suicide est le deuxième à survenir cette semaine dans une prison du Québec, après celui de Paul Laplante, accusé du meurtre de sa conjointe Diane Grégoire, à St-Bruno.

AGENDA (AJOUT)

► **Club d'âge d'or Ste-Cécile-de-Milton**: soirée de danses à 19h45, au Centre communautaire, Ste-Cécile-de-Milton. Orchestre: Les Maréances.

La Voix de l'Est

Cet hiver, surveillez nos concours!

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2012-01-12

LOTTO 6/49 6 7 8 D D

JOUR J'AYE! 08 12 14 15 31 34 22 compl.

banco 01 04 06 07 14 15 22 23 28 29 30 37 38 41 53 59 60 66 67 70 3 503 05 15 4 5935 17 18 34

La Quotidienne **Triplex**

Astro Jour - Mois - Année - Signe **Extra** 02 JUILLET 01 VIERGE 0039867

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

RE/MAX ÉQUIPE CHRISTIAN **LA LUMIÈRE**

Contactez l'agent à votre hauteur!

450 378.4120
www.christianlalumiere.ca

RE/MAX Professionnel C.L.
Agence immobilière



Christian LaLumière
courtier immobilier agréé

Le diable est aux vaches



BERNARD FOURNELLE
COMMENTAIRE

opinion@lavoixdelest.qc.ca

Ca commence à être le bordel. Ils ont été élus sous une bannière et ils décident que le gazon est plus vert ailleurs. François Rebello et Lise St-Denis, les derniers en lice, se moquent de leurs électeurs.

Le style transfuge n'est pas nouveau, d'autres avant eux l'ont fait et nous pouvons présumer que d'autres le feront. Cet arrivisme, pour se donner une petite gêne, démontre un manque éthique certain et laisse planer un doute sur la conception morale qui guide l'engagement de ces individus.

C'est un peu comme si vous commandiez de la pizza à votre restaurant du coin et qu'il vous livrait du poulet; c'est mangeable, mais ce n'est pas ce que vous avez choisi et demandé.

Tous les Rebello et St-Denis de ce monde trompent les personnes qui s'identifiaient à eux et à leur idéologie. Ils discréditent l'engagement et l'action politiques. Avions-nous vraiment besoin de cette nouvelle entourloupette qui ajoutera encore plus à la désillusion des citoyens envers la classe politique.

Qu'un individu ne se sente plus à l'aise dans un parti, ça peut arriver. Qu'il démissionne et qu'il se représente sous sa nouvelle bannière, les électeurs jugeront: c'est la solution idéale. Comme pis aller, qu'il démissionne et qu'il aille siéger comme député indépendant et à la prochaine élection qu'il rallie son nouveau parti. Mais ça demande une certaine abnégation que peu d'individus ont démontrée au fil des années.

Pour contrecarrer ce fléau et pour apporter une plus grande rigueur dans le processus électoral, il faudrait prévoir une procédure qui permettrait aux citoyens de lancer une pétition visant la révocation d'un député. Et le changement d'allégeance en cours d'un mandat serait une cause pour demander une telle destitution.

Le Canada et le Québec s'inspirent du régime parlementaire britannique où cette procédure existe depuis le 14^e siècle. Nos voisins du Sud ont dans leur Constitution ce qu'ils appellent "l'impeachment". Richard Nixon et Bill Clinton en ont fait les frais. Nixon a démissionné de son poste avant l'aboutissement de la procédure et Bill Clinton fut exonéré.

Dans notre régime parlementaire, tant à Ottawa qu'à Québec, des projets ont été présentés, mais les résultats sont nuls. Faut-il en déduire que nos représentants protègent leur arrière-train?

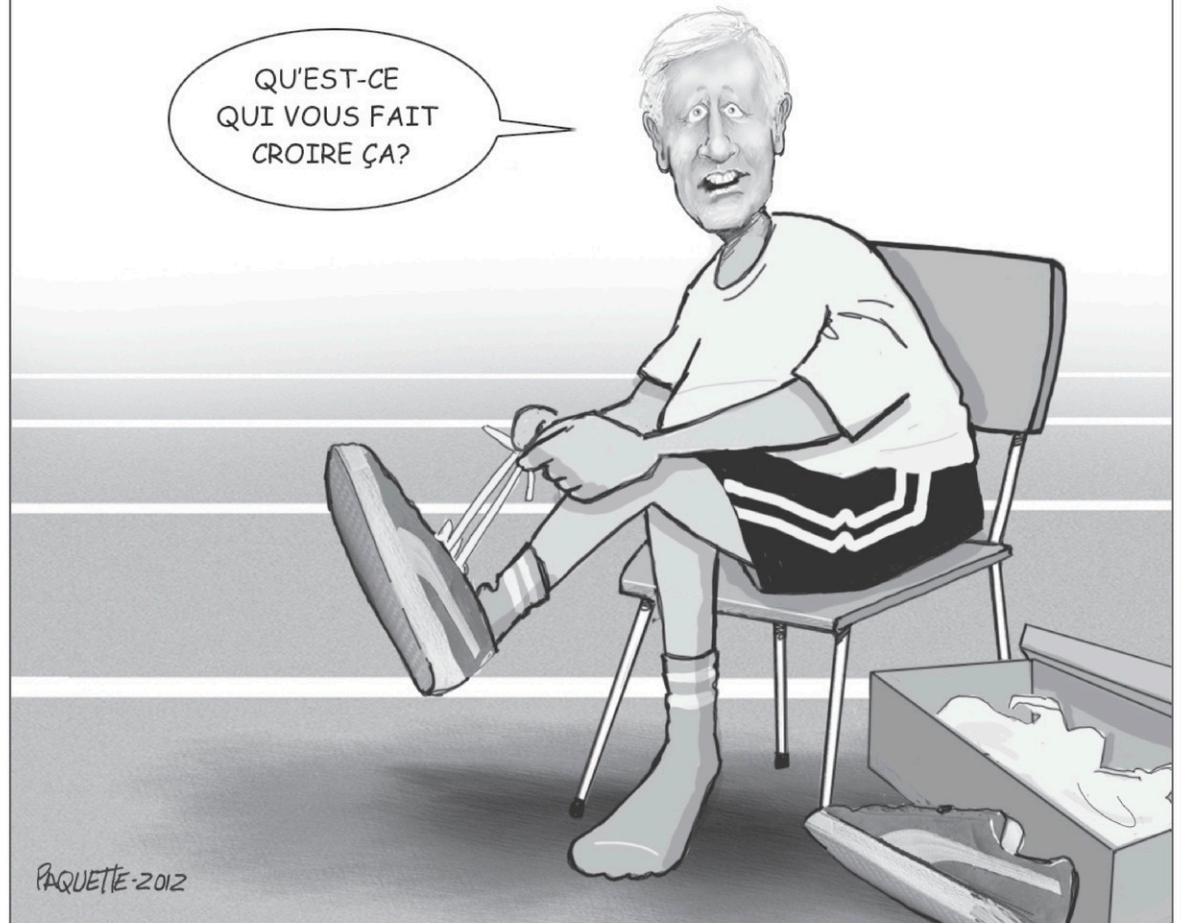
La population d'un comté a voté pour un candidat du P.Q. ou du N.P.D. parce qu'elle croyait qu'il représentait la meilleure réponse à leurs besoins et à leurs attentes. Le député ainsi élu est devenu leur mandataire. La règle est simple: s'il est incapable de remplir ce mandat, il démissionne. Ses états d'âme, ses accointances, ses amitiés ne relèvent pas du processus électoral.

Cette valse-hésitation qui prolifère dans nos parlements montre aussi la sempiternelle rigidité de ce que l'on appelle la ligne de parti qui désigne la conduite à suivre et l'obligation de voter comme le chef le décide. Là aussi, il faudra revoir cet idiotisme. Le député est mandataire de ses électeurs, pas de son chef: il y a des nuances à faire entre l'idéologie d'un parti et la quincaillerie de tous les jours. Une déclaration de guerre, un rapatriement d'une constitution n'ont pas la même valeur que la construction d'un amphithéâtre.

Il y a quelques années, Claude Béland anciennement du Mouvement Desjardins, avait soumis un rapport pour revoir le processus électoral. Il faudrait repenser de fond en comble tout notre système électoral et parlementaire.

René Lévesque n'a-t-il pas déjà dit "Que la tâche des vraies démocraties est de voir à ce que le peuple soit de plus en plus au courant, instruit, renseigné sur ses propres intérêts". Nous n'en sommes pas à une commission d'enquête près.

Bob Rae candidat dans la course à la direction du PLC?



LA VOIX DES LECTEURS

Une route funeste?

Je lisais dans l'opinion des lecteurs le mercredi 11 janvier la lettre intitulée *La bourse ou la vie?* En résumé, une autre approche sur le dilemme dette ou pas dette? On termine l'opinion sur ces mots « Qui n'avance recule: voilà une route funeste » Wow! Quelle philosophie!

En tant qu'être humain j'ai la possibilité d'avancer et de reculer et laissez-moi vous dire qu'il m'arrive de devoir reculer à l'occasion sans pour autant avoir l'impression d'être sur une route funeste. Cela permet d'avoir une vision plus globale. Je me permets également de m'arrêter en chemin pour prendre le temps d'apprécier. L'homme a même placé une option « reculons » et « arrêtons » sur maintes inventions.

OK! pour la philosophie.
Continuons avec l'idée de route

funeste. La vitesse avec laquelle on augmente la dette n'a-t-elle pas quelque chose de funeste? Un ami me disait l'autre jour « quand nos élus municipaux parlent on dirait qu'avant l'ère Goulet la ville avait été abandonnée et qu'après l'ère Goulet tout aura été fait ». C'est quoi cette approche de dénigrer ce qui a été fait par le passé et de croire que demain c'est la fin du monde? C'est quoi cet empressement de nos élus à vouloir tout réaliser aujourd'hui peu importe le coût? Quand je regarde à quelle vitesse l'endettement actuel progresse, je trouve que cette vitesse est excessive. Qu'il y ait des individus qui commencent à réagir je trouve ça plutôt sain. Ouvrons nos yeux, il n'y a pas que des avantages à l'endettement. Soyons un peu plus visionnaire, pendant que l'endettement profite à quelques personnes aujourd'hui, demain d'autres

en subiront les conséquences. On profite aujourd'hui de quelque chose que demain on devra rembourser. Ce qui est funeste c'est ce manque d'équilibre entre avancer, reculer et savoir s'arrêter pour apprécier ce qu'on a acquis... et ceci ce n'est pas de l'immobilisme.

Est-ce qu'une année sans augmenter la dette de la ville risque de la faire disparaître?

Est-ce qu'une année à rembourser un peu la dette avant d'en contracter une nouvelle est la fin du monde? J'avance, je recule, j'arrête, voilà des options qui n'ont rien de funeste, mais qui pourraient être de bons outils de gestion.

Richard Beauregard
Granby

Oui à la gratuité d'accueil au CINLB

On dit que les responsables du Centre d'Interprétation de la nature du lac Boivin veulent exiger un prix d'accès aux visiteurs. Je crois que nous sommes nombreux (membres et autres) à vouloir que le CINLB continue à accueillir gratuitement ses visiteurs, quels qu'ils soient. D'ailleurs comment pourra-t-on contrôler l'entrée dans les sentiers? Il y a tellement d'endroits où l'on peut les atteindre. Faudra-t-il ériger une clôture tout autour du centre? Faudra-t-il engager des guetteurs, des

vérificateurs de billets, etc.?

Il faudrait se demander ce qu'en pensent les gens de l'organisme Commerce et Tourisme de la ville et aussi les usagers d'ici et de l'extérieur? Et la boutique du Centre n'a-t-elle pas tout intérêt à être achalandée?

Même si on prévoit des coûts d'entrée minimes, il est sûr que les personnes non munies de la carte des Loisirs de Granby seront moins nombreuses et les gens de l'extérieur

hésiteront davantage à venir faire leur balade de fin de semaine à Granby. Sûrement que Granby a tout à gagner à accueillir le plus de visiteurs possible.

Nous croyons que le CINLB doit demeurer un élément majeur de l'accueil de « Granby, ville rayonnante ». Une ville centre n'a-t-elle pas un rôle particulier d'accueil?

Émile Roberge
Membre du CINLB

MOTS MYSTÈRES

MM3481

AMEUBLEMENT - Un mot de 10 lettres

- AIGLE
- AMOUR
- ANTIQUE
- BAS
- BERGERE
- BIDET
- BROCHE
- CASE
- CINTRE
- COSY
- DECOR
- DORURE
- EBENE
- EBENISTE
- ECAILLE
- ELEMENT
- EMMENAGER
- ERABLE
- ESCABEAU
- ESPACE
- ETAGERE
- ETTOFFE
- ETUI
- FER
- FLORE
- FRENE
- FUT
- GALBE
- GLACE
- GRADIN
- LIGNE
- LIT
- MEUBLER
- NACRE
- NATTE
- NOYER
- ORME
- ORNER
- OVALE
- OVE
- PEINT
- PIN
- PIQUE
- POIRIER
- RAYON
- REPOS
- REPS
- ROMAN
- ROSE
- ROTIM
- SOCLE
- STYLE
- TABLE
- TETE
- TIRETTE
- TIROIR
- TORSE
- TUB

P	E	T	U	I	E	C	A	I	L	L	E	D	O	E
P	N	I	E	F	N	T	I	R	E	T	T	E	R	R
I	I	R	L	D	G	C	N	N	B	R	O	C	H	E
Q	P	O	I	R	I	E	R	E	T	E	F	O	E	G
U	R	I	R	E	L	B	U	E	M	R	F	R	T	A
E	S	R	O	T	I	N	T	E	E	E	E	M	T	T
E	E	R	E	G	R	E	B	N	M	S	L	E	A	E
L	L	L	N	E	R	L	E	M	A	C	S	E	N	S
B	I	A	P	A	A	A	E	L	B	A	R	E	B	P
A	T	O	V	G	M	N	D	S	C	B	B	I	U	E
T	S	N	L	O	A	O	T	I	P	E	I	N	T	R
U	O	A	U	G	R	I	R	I	N	A	C	R	E	A
F	C	R	E	U	S	O	G	N	Q	U	C	O	S	Y
E	L	R	R	A	S	T	Y	L	E	U	E	E	V	O
R	E	E	B	E	N	I	S	T	E	R	E	Y	O	N

Solution du dernier problème:

ARTESIEN

MOTS CROISÉS

Horizontalement

- 1 Île du Québec, à l'entrée du Saint-Laurent – Pronom.
- 2 Se tricote – Couple.
- 3 Est couché – Petit félin.
- 4 Sorte de balcon – Paré.
- 5 Sodium – Plante des prairies.
- 6 Poilue – Vent du Languedoc.
- 7 Fonderies – Offensée.
- 8 Naturel – Répit.
- 9 Drame lyrique – Égée ou Noire – Enlève en frottant.
- 10 Partie de l'armure qui protégeait le pied – Marron foncé.
- 11 Conifères – Héroïne grecque.
- 12 Élément obscur – Divisions.
- 4 En vogue – Fait marquant.
- 5 Petite pièce – Dialecte.
- 6 Brillant.
- 7 Arrêté – On le fait infuser.
- 8 Écorce du chêne – Ascaride.
- 9 Impensable.
- 10 Dernière – Avoir de l'aversion pour.
- 11 Détour tortueux – Demande impossible.
- 12 Attendrie – De la Lune.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 3480

1	N	E	C	P	L	U	S	U	L	T	R	A
2	E	T	A	M	E	R	S	U	R	E	T	
3	G	A	I	V	E	R	A	C	I	T	E	
4	L	I	S	E	R	E	E	R	E	L		
5	I	S	O	I	S	T	E	R	N	E		
6	G	O	E	L	E	T	T	E	S	I		
7	E	M	I	R	I	E	N	T	R	I		
8	A	B	B	E	T	U	N	E	R			
9	B	R	A	N	D	A	D	E	S	P	I	
10	L	I	I	N	U	S	I	T	E	S		
11	E	N	N	E	M	I	E	C	E	L	E	
12	S	E	S	E	C	L	A	I	R	E	R	

Verticalement

- 1 Peuple amérindien du Canada.
- 2 A cours à Lagos – Célèbre beagle.
- 3 Gamin de Paris – Dans le cognac – Fleur.

MC3481

1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

Jeux13_janvier_12

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

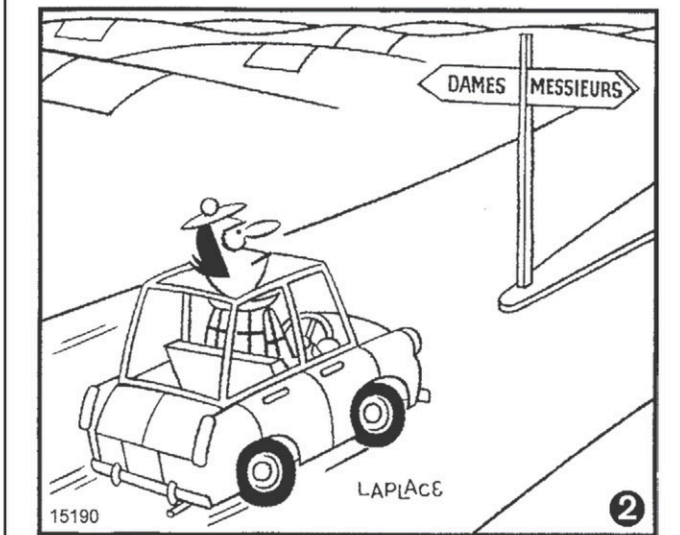
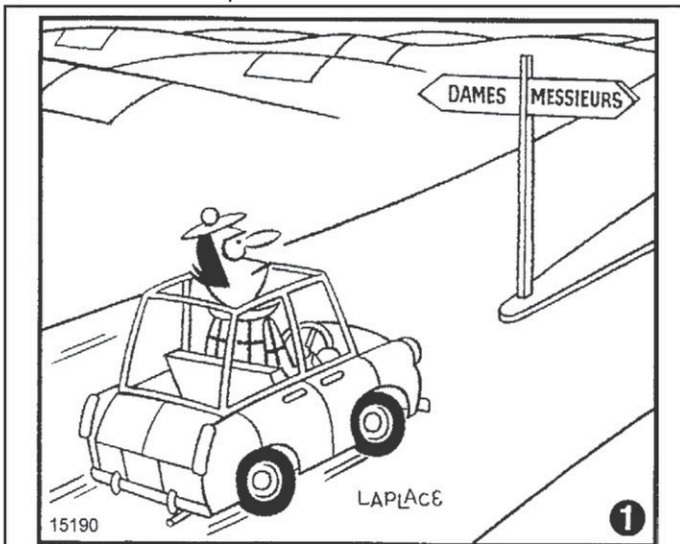
4	3	8	9	6	2	1	5	7
5	6	2	1	7	4	3	9	8
7	1	9	5	8	3	6	4	2
8	9	6	3	4	5	2	7	1
2	7	4	6	1	8	9	3	5
3	5	1	7	2	9	8	6	4
1	8	7	4	9	6	5	2	3
6	2	5	8	3	7	4	1	9
9	4	3	2	5	1	7	8	6

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary 1972

IMPRIMEZ
 VOS LE PLAISIR
 DU PAPIER
 J E U X LA SOUPLESSE
 D'UN CLIC DU WEB
 LaVoixdelEstSurMonOrdi.ca
 408726

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



1 La barre supérieure du pare-brise. 2 Le montant de portière derrière la tête de la femme. 3 Poignée de la portière arrière déplacée. 4 Aile incomplète sous le feu arrière droit. 5 La trace de la roue avant. 6 Montant du panneau routier plus long en haut. 7 Bord de la route derrière la flèche de droite. 8 Une parcelle plus petite sur la colline du milieu.

SOLUTION

		6				5	2	
1	5	4	9	8	2	7		
			1					
	9			7		8		3
8			2	4		6		
	3					2		
		3		9	1			
						3	7	
	6					9		

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1973



à ne pas répéter

COLLABORATEUR : ROBERT LEBLOND

POUR NOUS JOINDRE :

• TÉLÉPHONE : 450 375-4555

• COURRIEL : robert.leblond@lavoixdelest.ca

On raconte que le père d'**HOMER SIMPSON** a disparu. Attention, on peut trouver son sosie au Rona de la rue Denison... **RENÉ**, qui travaille à la quincaillerie, lui ressemble comme deux gouttes d'eau. Ça vaut la peine d'aller vérifier. Aussi, on me souligne que les employés sont très impatients de voir les feux de circulation installés. C'est pour bientôt.

LISE TURCOTTE a un métier non traditionnel. Elle travaille pour la Ville de Granby. Elle est chauffeuse de camion l'été! Elle arrose les trottoirs avec de l'eau bouillante pour détruire les herbes qui poussent dans les fissures des trottoirs. Et elle trouve du temps pour faire du bénévolat à la boutique de l'hôpital. Bravo Lise.

ROGER RICARD a des fourmis dans les jambes et il commence à trouver l'hiver long. Avant de se rendre lui-même en Floride, ce qu'il espère faire en mars prochain, il s'amuse à envoyer des blagues par courrier électronique à tous ses amis qui, eux, sont déjà sur les terrains de golf...

L'ex-coach des Nordiques et des Rangers et maintenant analyste à la télé **MICHEL BERGERON** sera le président d'honneur du 38^e Tournoi national pee-wee de Waterloo qui se met en branle le 23 janvier. Le président **MARTIN BAZINET** et son équipe affichent complet encore une fois. Pour le maire **PASCAL RUSSELL**, cet événement restera gravé dans les souvenirs de tous les joueurs qui y participeront. Par ailleurs, le président **NORMAND CÔTÉ** est fin prêt pour la 42^e édition du Tournoi bantam de Granby, qui se déroulera au Centre sportif Léonard-Grondin du 18 au 29 janvier.

MICHEL FLEURY organise un souper-spaghetti pour amasser des fonds et pouvoir permettre à son ami **YVAN FERLAND**, de Cowansville, atteint de sclérose en plaques, de pouvoir aller subir de nouveaux traitements aux États-Unis. Ce souper aura lieu à la Brasserie de la Rivière, du propriétaire **MARIO SIROIS**, le 25 janvier. On réserve au 450-266-1665.

Le groupe The Porters rendra hommage au répertoire de Johnny Cash au Bar Rock 66 de Cowansville le 21 janvier. (Réponse de l'énigme: Je suis la neige. Génie a les mêmes lettres que neige.)

Bravo aux Bulls novice A de Bedford pour leur belle victoire au tournoi inter-régional de Bromont. Les instructeurs **MARCO MONETTE**, **SÉBASTIEN GRENIER** et **PIERRE GADOURY** sont bien fiers de leurs jeunes. Par ailleurs, les instructeurs **PIERRE-YVES LEBLEU** et **LUC GNOCCHINI** ont mené leurs Bulls pee-wee A de Bedford à la grande finale du Tournoi pee-wee Levrard-Trudel de Granby.

La Chambre de commerce de Cowansville a procédé au dernier tirage de sa promotion d'achat local et les gagnantes ont été **GENEVIÈVE POLLENDER** de Cowansville et **NICOLE COTTIN** de Bromont. La remise a été effectuée en présence de **MICHEL FLEURY**, **CATHERINE ALLEN-DÉNOMMÉ**, **ROBERT HOULE**, **ALAIN FRIGON**, **JEAN-FRANÇOIS LEBRUN** et **LINDA ROYAL**.



Camp de vacances

Dans le cadre du programme de répit estival, le CSSS de la Haute-Yamaska est heureux de renouveler son partenariat avec l'Association de la colonie de vacances de Granby. Les levées de fonds de l'association ont permis à plus de 100 enfants et 7 familles de participer à un camp de jour ou une colonie de vacances à l'été 2011.



Sur la photo, de gauche à droite : Michel Iannantuno, président de la Colonie de vacances ; Nicole Mercier, directrice des programmes famille, enfance, jeunesse et santé mentale ; Marianne Arcouette, chef de programmes enfance jeunesse et Yves Fortin, directeur général du CSSS Haute-Yamaska.

À LA BLAGUE...

Une femme rentre chez elle en criant à son mari :
— Vite! Fais tes valises, j'ai gagné le gros lot à la loterie!
Son mari lui demande alors :
— Je prends-tu le linge d'hiver ou le linge d'été?
— Les deux... tu fiches le camp.

PETITE ÉNIGME...

Je suis un génie de l'hiver. Même si je tombe, je ne me fais pas mal. Quand je fonds en larmes, ne me cherchez plus. Qui suis-je? (Réponse ailleurs dans cette page)



Belle implication

Le confrère Gaétan Roy s'implique depuis deux ans avec Alyane, sa petite-fille, dans le cadre du célèbre Dîner de Noël pour les enfants moins bien nantis organisé par le Club Optimiste de Granby. Cette année, plus de 105 jeunes ont participé à cette journée supervisée par 75 bénévoles. Lâche pas mon Gaétan!



Quatre générations de la famille Brodeur

Quelle belle famille! Sur la photo, de gauche à droite : Sylvie Brodeur, maman d'Eloïse van Doorn, Claudette Brodeur St-Martin, arrière-grand-mère et la petite Johanna, quatre mois et demi, fille d'Eloïse et Jean-François Côté.

L'équipe Van Doorn Pour un **RÉSULTAT MAXIMUM APPELÉ-NOUS!**

Cell.: 450 531-6709
Bur.: 450 378-4120
REMAX PROFESSIONNEL INC.
Agence immobilière
Courtiers immobiliers

Karine Gendron
Tony Van Doorn
Luce Laverrière

Résidentiel • Multifamilial • Succession
Visitez notre site: lequipevandoorn.com

COALITION AVENIR QUÉBEC

« Des menteurs », accuse Marois

DENIS LESSARD

La Presse

QUÉBEC — Le mépris ambiant à l'égard de la politique est alimenté par des « menteurs », accuse Pauline Marois, qui vise nommément François Rebello et François Legault dans une lettre publiée aujourd'hui dans les pages Débats de *La Presse*.

Pour écrire cette lettre, la chef péquiste a trempé sa plume dans l'acide. François Rebello, qui a annoncé lundi

qu'il quittait le PQ pour se joindre à la CAQ de François Legault, lui avait « juré, la main sur le cœur, les yeux dans les yeux, qu'il était souverainiste et que seul le Parti québécois portait ses valeurs ». « Il m'a menti, comme il vous a menti et vous mentira pour atteindre ses fins », affirme la chef péquiste.

M^{me} Marois rappelle qu'elle a travaillé avec les René Lévesque, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Bernard Landry. Les électeurs

pouvaient être en désaccord avec eux, « mais ils les croyaient et les respectaient ».

Or, le retour de François Legault s'appuie sur le désabusement des citoyens vis-à-vis des politiciens, selon elle. Le gouvernement Charest a ouvert la voie, mais Legault pousse la recette plus loin. « Sa coalition regroupe des députés qui ont été élus sous une autre bannière et qui sont pressés de renier toutes leurs convictions et tous leurs engagements. »

« Aux prochaines élections, quand François Legault regardera les Québécois dans les yeux en faisant des promesses, qui pourra le croire ? », lance M^{me} Marois.

« Je ne peux pas m'imaginer gouverner le Québec sur la base d'un mandat obtenu par le cynisme et le mensonge avec des « vire-capot ». Je fais de la politique parce que j'ai des convictions. Dans les prochaines semaines, le Parti québécois va débattre de propositions audacieuses pour que les citoyens puissent se réapproprier la politique. Nous voulons changer la politique. »

M^{me} Marois, qui rentre aujourd'hui de vacances au Mexique, a eu au début du mois un entretien avec l'ancien chef bloquiste Gilles Duceppe. Le départ du député de La Prairie a ravivé cette semaine les spéculations sur son avenir à la barre du PQ.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Aux prochaines élections, quand François Legault regardera les Québécois dans les yeux en faisant des promesses, qui pourra le croire ? », lance Pauline Marois.

CONTESTATION DE LA LOI ÉLECTORALE

La FTQ déboutée par la Cour suprême

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) devra assumer les conséquences de ses actes: la Cour suprême du Canada a refusé d'entendre sa contestation de la loi électorale après avoir été condamnée pour ses critiques de l'Action démocratique du Québec (ADQ).

Le plus haut tribunal du pays ayant fait savoir hier qu'il refusait de se pencher sur cette contestation de la loi électorale québécoise, ses dispositions demeurent ainsi valides.

Cette affaire remonte à la campagne électorale québécoise de 2003, lors de laquelle la FTQ avait fait l'objet de critiques de la part de l'ADQ.

Réagissant sans tarder, la FTQ avait fait imprimer un communiqué intitulé *Voter ADQ, un pensez-y-bien*, qui constituait en fait un pamphlet contre ce parti, ainsi qu'une pochette contenant des renseignements sur les programmes des différents partis politiques, le tout sous un angle défavorable à l'ADQ. Ces documents avaient été envoyés aux sections locales des syndicats affiliés à la FTQ, qui les avaient distribués à leurs membres en les accompagnant, dans certains cas, de lettres partisans.

En raison de ces envois, le Directeur général des élections a déposé des plaintes pénales contre la FTQ pour contravention à la Loi électorale. La loi interdit, en période électorale, les dépenses électorales engagées par des tiers pour défavoriser ou favoriser un parti. Avec les documents qu'elle a distribués, la FTQ se trouvait à défavoriser l'ADQ.

La FTQ a admis avoir contrevenu à la loi, mais a attaqué la validité constitutionnelle de certaines de ses dispositions. Elle soutenait ainsi que la loi électorale limitait indûment sa liberté d'expression et d'association.

Elle a plaidé que cette liberté est d'autant plus importante qu'en étant une fédération de syndicats, elle possède un rôle social et politique encore plus significatif à jouer.

La Cour d'appel avait jugé que même si la loi constitue bel et bien une limite à la liberté d'expression, elle est justifiée pour assurer la place des citoyens au centre du processus électoral. Elle a noté que le législateur avait notamment voulu empêcher les entreprises et les associations d'engager des dépenses électorales.

La fédération de syndicats a été déboutée devant tous les tribunaux inférieurs. En refusant d'entendre son appel, la Cour suprême a mis un point final à la contestation de la loi et a confirmé de plus les verdicts de culpabilité rendus contre la FTQ.

Le syndicat a réagi hier à la fin de non-recevoir opposée par la Cour suprême à sa cause. Défiant les juges, son secrétaire général a laissé entendre qu'il n'hésiterait pas à s'ingérer à nouveau dans un scrutin si les intérêts de ses membres étaient en jeu.

« Cela ne va pas freiner notre volonté de défendre les droits des travailleurs et des travailleuses lorsqu'ils sont attaqués de façon pernicieuse et mensongère, même lors d'une campagne électorale, a affirmé Daniel Boyer par voie de communiqué. Les faussetés et mensonges seront dénoncés. »

Québec devrait s'inspirer d'Ottawa, a indiqué le président de la FTQ, Michel Arsenault. La province « devrait suivre l'exemple du gouvernement fédéral qui autorise les organismes à engager des dépenses jusqu'à 180 000 \$ en campagne électorale », a proposé M. Arsenault.



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Devant une commission parlementaire, le 27 septembre, Jacques Duchesneau (photo) avait affirmé que toute l'information recueillie au sujet du financement politique serait transmise à l'équipe du DGE Jacques Drouin.

RAPPORT DUCHESNEAU

Conflit entre l'UPAC et le DGE

TOMMY CHOUINARD

La Presse

QUÉBEC — Les révélations fracassantes du rapport Duchesneau sur le financement occulte des partis politiques ne font encore l'objet d'aucune enquête. Le Directeur général des élections (DGE) ne peut commencer son travail en raison d'un conflit avec le commissaire à la lutte contre la corruption, Robert Lafrenière. Ce dernier se défend et fait un aveu étonnant: l'Unité anticollusion, qui était dirigée par Jacques Duchesneau, refuse de lui donner les renseignements que réclame le DGE même s'il en est aujourd'hui le patron.

Il ajoute qu'il a demandé à Jacques Duchesneau de transmettre les renseignements au DGE, mais que celui-ci ne l'a pas fait.

Le 15 septembre, le DGE Jacques Drouin s'était dit « ébranlé » et « consterné » par le rapport de Jacques Duchesneau, que *La Presse* et Radio-Canada avaient dévoilé. Il avait aussitôt demandé au patron de l'Unité anticollusion (UAC) de lui donner « des pistes pour être capables de travailler », par exemple les noms des donateurs potentiels à des caisses occultes. Rappelons que le rapport Duchesneau ne nomme personne.

Une semaine plus tard, une rencontre entre les représentants du DGE et Jacques Duchesneau avait permis de jeter les bases d'une collaboration. Devant une commission parlementaire, le 27 septembre, M. Duchesneau avait affirmé que toute l'information recueillie au sujet du financement politique serait transmise à l'équipe de M. Drouin. Il avait dit être « dans



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Robert Lafrenière (photo) a demandé deux fois à Jacques Duchesneau de fournir au DGE les noms et les renseignements qu'il demandait.

le processus de prendre contact » avec les témoins « qui ont des choses à dire » afin qu'ils se confient au DGE. L'UAC avait recueilli le témoignage de 500 personnes en 18 mois d'enquête.

Mais le 28 octobre, Robert Lafrenière a congédié Jacques Duchesneau pour manque de loyauté. L'UAC relevait depuis peu du patron de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et non plus du ministère des Transports.

Engagement

M. Lafrenière avait aussitôt pris un engagement auprès du DGE. « À la suite du départ de M. Duchesneau, M. Lafrenière nous a assurés qu'il ferait le suivi et qu'il nous fournirait l'information pertinente à notre mandat. On est en attente de ces informations. On ne peut pas travailler sans ça », a affirmé à *La Presse* la porte-parole du DGE, Cynthia Gagnon.

Or, le DGE attend en vain ces données essentielles, a constaté *La Presse*. Robert Lafrenière ne les détient pas et n'a pas informé Jacques Drouin de la situation. « On n'a pas les noms pour cette partie-là » du rapport Duchesneau, a confirmé la porte-parole de l'UPAC, Anne-Frédéric Laurence.

Selon elle, Robert Lafrenière a demandé deux fois à Jacques Duchesneau de fournir au DGE les noms et les renseignements qu'il demandait. « Si le DGE ne les a pas eues, c'est malheureux. On ne peut pas en faire plus. M. Duchesneau a gardé cette information et ne nous l'a pas transmise », a-t-elle dit.

Robert Lafrenière a également demandé aux membres de l'Unité anticollusion, qui relèvent de son autorité et qui travaillaient auparavant avec M. Duchesneau, de transmettre les renseignements au DGE, mais il a esquivé un refus.

« Ils ne les donnent pas », a dit Anne-Frédéric Laurence, ce qui laisse paraître un conflit à l'interne. « Si toute l'équipe dit « on ne donne pas le nom des témoins », on ne les a pas. »

La porte-parole de l'UPAC renvoie la balle à Jacques Duchesneau: « C'est à lui de transmettre les informations » au DGE. M. Duchesneau n'a pas rappelé *La Presse*. Notons qu'il avait transmis 17 dossiers à l'UPAC avant son congédiement, mais aucun ne concerne le financement politique.

450 375-VENDU - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

Petites annonces

> 450 375-8888 > 450 375-VENDU

Télécopieur : 450 375-2195 Courriel : classees@lavoixdelest.qc.ca

* Avant 16 h pour parution le lendemain

* Le vendredi avant 16 h pour parution dans

Le Plus ou pour LE SPÉCIAL TRIO MÉDIA

CVENDU.ca

Le site des petites annonces de La Voix de l'Est



PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V



1760

Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand

Courtier immobilier

Cell.: 450 375-1621

Bur.: 450 378-4120

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière



2661879

POUR DES RÉSULTATS...

BERNARD EST LA!

CELL.: 450 521.7211

B.ROUSSELLE@VIDEOTRON.CA



2782014

Geneviève Monty | Sonia Bouthiette

Courtier immobilier

Courtier immobilier agréé

450 525-4120

450 776-9990



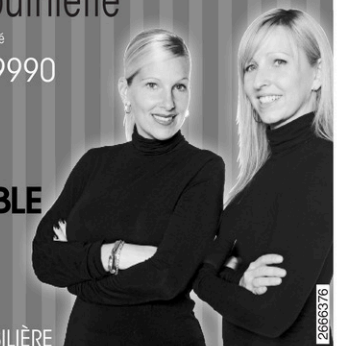
Accédez à notre site web en saisissant ce code avec votre téléphone intelligent (application QR)



Une équipe REMARQUABLE

450 378-4120

RE/MAX PROFESSIONNEL INC. AGENCE IMMOBILIÈRE



2666376

Plus qu'un conseiller...
Yves Paquette ...un ami
Courtier immobilier
BUR.: 450 378-4120
CELL.: 450 775-9940
Estimation gratuite
Un seul appel suffit
Visitez mes propriétés!
yvespaquette.com
RE/MAX Professionnel inc.
Agence immobilière

Je vous offre le meilleur des 2 mondes à partir de **2%**

Vendons ensemble
Programme **Visibilit** GRATUIT

Clermont Bélanger
Courtier immobilier
clermont.belanger@videotron.ca
450 776-4170

Proprio Direct inc.
AGENCE IMMOBILIÈRE

Quand l'acheteur choisit d'acheter direct.
Rétribution minimale de 2 000\$. Taxes applicables en sus.

Chloé Lagacé

Courtier immobilier

450 775-5521

Motivée, dynamique et professionnelle!



le courtier qui vend

- Service offert à partir de 2%
- Évaluation sans frais
- Votre propriété sur plus de 14 sites internet GRATUITEMENT
- Service de qualité

chloe.lag@hotmail.com



412 RECHERCHONS

DAME DE COMPAGNIE RECHERCHÉE, au Lac Brome. A temps plein. Chambre et pension incluses. Aussi auto pour certains déplacements. Fumeuse et alcoolique s'abstenir. Inf.: 450-243-1730

451 PERSONNEL DEMANDÉ

4 POSTES TEMPORAIRES en ménage. Fins de semaine et semaine. Frelighsburg. Voiture obligatoire. Expérience nécessaire. Coop Pays des Vergers 1-888-767-2433 ou christinemarie@b2b2c.ca

BARMAN DEMANDÉ À ST-CÉSaire
À la Brasserie 112
Linda: 450-469-5763 ☎ 450-947-0950

CUISINIER(ÈRE) DEMANDÉ(E)
5 jours par 2 semaines.
Apportez CV au 237, boul. Montcalm, Granby.

EMPLOYÉ DE FERME DEMANDÉ,
avec exp. en MISE BAS ET/OU GESTATION pour ferme porcine située à l'Ange-Gardien.
Envoyez CV par télécopieur :
450-293-1760. Ou info : 450-293-7439

HOMME OU FEMME DEMANDÉ(E)
pour ménage commercial, comme travailleur autonome. Patrick: 450-775-2415

MED PIZZA recherche
LIVREUR À TEMPS PLEIN.
Se présenter au 94, rue Principale, Granby, demandez Giovanni ou Valérie

VENDEUSE

avec expérience
vêtements hommes et femmes
- Temps plein / Temps partiel -

Faites parvenir votre c.v.
C.P. 31
Granby (QC) J2G 2W0
Télec.: 450 777-7896

2796510

151 APPARTEMENTS À LOUER EN RÉGION

1½ et 2½ meublés, chauffés, éclairés, au 2e étage, intercom, 330\$ et 365\$/mois, tranquille, à Waterloo. 450-539-3378 ou 450-522-3013

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

1½, 310\$ / mois, libre imm, chauffé, meublé, 26 ST-JOSEPH, voisin du CEGEP
Info: 450-521-2929

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

ANGE-GARDIEN : 4½ à 1 min. de l'aut. 10 Entrée privée, bois flottant, asp. central, beau-coup de rangement, grand patio, remise, pas d'animaux. Libre imm. ☎ 450-293-4102.

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

- 3½ 4½ 5½
Différents styles à différents prix.
Libres immédiatement, février, juillet.
Plusieurs secteurs disponibles à GRANBY.
450-777-1323

3½ - 390\$/MOIS
Centre-ville près du Cégep, 26 rue St-Joseph
Libre 1er fév. 450-521-2929.

3½ SEMI-MEUBLÉ

Info: 450-775-5310.

4½ PRÈS DU LAC BOIVIN, pl. flottant, grand balcon, 1 stat., libre imm. 575\$/mois.
450-777-8889 x 224 (jour), 450-830-0429 (soir)

4½: style condo, RUE TRÉPANIÈRE, constr. 3 ans, très spacieux, air climatisé, grand rang, au sous-sol, à partir de 785\$/ms. 450-830-0246

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

À 2 minutes du CEGEP, 4½ + sous-sol pour entreposage, 510\$/ mois, libre 1er février.
450-578-0849

BEAU PETIT 3½ RÉNOVÉ, centre-ville près rue Principale, balcon couvert arrière, stat. privé, 4 logements, voisins choisis. Endroit tranquille, verdure, près services. 440\$, non chauffé ni éclairé. 40 ans et plus, avec références. Libre immédiatement. 450 726 0699

GRAND 4½, 900 pi.ca., libre imm., rue Leroux, refait à neuf: céramique, pl. flottant, lustres, peinture... 545\$-595\$. Références obligatoires. 450-531-3215

GRAND 5½ au 1er étage, 725\$/mois, libre 1er janvier. Près des Galeries. 450-378-7886 ou 450-830-1974 demandez Kim ou Filippo

Octogone: GRANDS 3½ à sous-louer, locker, ascenseur, 50 ans et +, gardien, libres. 2 mois gratuits. 450-994-0527, 450-360-9598

PLACE MASSÉ

Nouveau. 3½, 4½, 5½, imm. Près des services. Service de conciergerie. Tranquille. Références. 450-578-0963 ; 450-776-3986, rép.

Près du Cégep, 3½ dans un triplex, galerie privée, libre imm., rien d'inclus, 460\$/mois.
Info: 450-578-0849

158 MAISONS À LOUER À GRANBY

BUNGALOW 6½, grand garage détaché, frais peint, chauffage électr., s-sol pour rangement seulement, 481 Churchill, 795\$/mois non chauffé, très propre, libre imm. 450-776-0284

160 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE CHAUFFÉE, ÉCLAIRÉE, MEUBLÉE, LAVABO, FRIGO, CUISINETTE ET DOUCHE COMMUNAUTAIRE, BIEN SITUÉE, 265\$, AU 29 VIGER, GRANBY. 450-877-0337

160 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE PRÈS CÉGEP GRANBY, endroit calme, chaleureux, stat., cuisine complète, lav-séch., câble, Internet et produits de base inclus. Disp. imm., 98\$/sem. Calme assuré. Non-fumeur. Réf. demandées. Denis: 450-777-3666
Près de JH Leclerc et parc ind. endroit calme, incl: câble, internet, stat. privé, réf. exi. Pers. sibre, 95\$/sem. 450-375-0973, 450-521-3908.

167 ENTREPOTS GARAGES À LOUER

Garage à louer, chauffé, éclairé, 16x24, stationnement pour 4 autos, coin Clarence et Cowie à Granby. 290\$/mois tout inclus. 450-770-0213.

169 DEMANDE À LOUER

PROPRIÉTAIRE DE TERRE CULTIVABLE vous avez pas assez pour vos loyers alors appelez moi, Luc au 450-248-2314 ou 450-542-1208, régions de Bedford, Standbridge Est, Brigham

305 INFORMATIQUE

PROBLÈMES D'ORDINATEUR ?
Dépannage-Réparation-Vente
Service à domicile 20\$
450-263-9826 -- 450-522-7677, Peter
visitez : www.pcxpert.org

351 ESCORTES

★★★ A1 ROMANCE ENR. ★★★
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. Engageons différentes nationalités. 450-405-4902

PETITE PERLE DORÉE

te recoit pour te combler, habillée sexy.
★ 450-994-2362 ★

SEXY Jemylee, 5' 7", 125 lb, 36DD.
Complet + domination. Te reçoit 7 / 7.
450-361-3371

353 MASSAGES

PLAISIR et SENSUALITÉ

Jolie femme te reçoit pour une détente sensuelle
40\$ = 30 min., 80\$ = 1h. Forte poitrine.
450-204-4756

★★★ TRES BON SERVICE ★★★

450-775-5150

Angela et Catherine, NOUVEAUTÉS! Jeunes filles, mains douces et sensuelles à ne pas manquer! ☎ 450-578-0235

353 MASSAGES

DOIGTS DE FÉE

450-775-1731

403 SERVICES OFFERTS

SANS HORMONE

Veau
pour congélateur en entier, 1/2 ou 1/4

350\$ /lb
débité, congelé et livré

Vous pouvez venir le choisir!

819 679-6601
450 532-5739 (Valcourt)

405 GARDERIES

GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL
Places disponibles en janvier, à Granby
Contacter Nathalie: 450-405-4342

451 PERSONNEL DEMANDÉ



La Croisée de l'Est est un complexe résidentiel intégré pour personnes retraitées ouvert depuis décembre 2009. Nous recherchons des candidat(e)s désirant joindre une organisation stimulante et valorisante où le travail d'équipe est fortement encouragé pour combler les postes suivants :

■ Infirmier(ère) auxiliaire

temps partiel de jour, remplacement congé maternité

• Membre de L'OIIAQ

• Expérience en gériatrie

■ 2 Préposé(e)s aux résidents

 temps partiel de jour

• Formation de préposé, DEP complété

• Souci du service à la clientèle

Merci de faire parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au 450 372-2211 ou par courriel au recsoins@lacroiseeleast.com

Nous soucrivons au principe d'équité en emploi.

www.lacroiseeleast.com

2796900

451 PERSONNEL DEMANDÉ

RECHERCHE HOMME RETRAITÉ pour travail occasionnel. Interprète pour aller chercher véhicules aux États-Unis. Bilingue, passeport. 450-378-9979 André Auclair.

453 RECHERCHE GARDIEN(NE)

Cherche gardien(ne) âgé(e) 25 ans et +; sur semaine de 3h30 à 6h p.m. Très bonne condition physique, **non-fumeur**. Gaétan 450-521-8512

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOTS RECHERCHÉS À GRANBY POUR DISTRIBUER LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE

PARCOURS #354

POUR LES RUES: FERLAND, ROLLAND ET ISIDORE.

Laissez vos coordonnées au 450-375-4555 boîte vocale 529

Camelots recherchés POUR DISTRIBUER La Voix de l'Est et La Presse

À GRANBY

PARCOURS #8

Pour les rues: Le Corbusier et Simonds Sud.

PARCOURS #31

Pour les rues: Harvey et Lemoyne.

PARCOURS #32

Pour les rues: Armand et St-Charles Sud.

PARCOURS #37

Pour les rues: De Champagne, De Normandie et De Strasbourg.

PARCOURS #39

Pour les rues: De Bretagne, et de Provence.

PARCOURS #94

Pour les rues: Albert, Chateauguay, Horner, Laval Sud et Ste-Marie.

À COWANSVILLE

PARCOURS # 931

Pour les rues: André-Dérignon, de l'Églantier, de l'Iris, des Pivoines, du Nénuphar.

PARCOURS # 949

Pour les rues: André-Dérignon de 375 à 450, des Côteaux, des Plaines, du Vallon, Spring de 1 à 124.

LAISSEZ VOS COORDONNÉES 450-375-4555 BOÎTE VOCALE 527

CAMELOTS RECHERCHÉS POUR LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE

À ST-CÉSAIRE

Parcours # 622

Rues: Cécile et Nadeau.

À GRANBY

Parcours # 178

Rues: Allan et Dozois.

Parcours # 179

Rues: St-Michel et Boul. Leclerc.

Laissez vos coordonnées au 450 375-4555 boîte vocale 525

Financement rapide sur place

AUTOMOBILES CENTRE-VILLE

GRANBY
450 378-1212
601 Principale, Granby (voisin de la cantine Chez Ben)

2011 GMC SAVANA 2500 blanc, 29 353 km 24 990 \$	2008 AUDI A6 charcoal, 65 731 km 27 995 \$
2010 HONDA CIVIC EX-L grise, 55 038 km 17 400 \$	2007 FORD TAURUS argent, 104 088 km 7 491 \$
2010 NISSAN ROGUE bronze, 23 862 km 22 981 \$	2007 DODGE CALIBER SXT SPORT rouge, 93 000 km 7 711 \$
2009 DODGE DURANGO noir, 46 087 km 24 812 \$	2007 MAZDA 6 argent, 92 322 km 10 330 \$
2009 VOLKS PASSAT CC blanche, 40 376 km 25 900 \$	2007 FORD FUSION SEL blanche, 87 167 km 10 991 \$
2009 DODGE JOURNEY argent, 93 479 km 12 200 \$	2007 MERCEDES C280 4matic, «silver», 66 075 km 19 991 \$
2009 DODGE JOURNEY bleu, 89 786 km 11 991 \$	2007 HONDA CIVIC DX-G argent, 88 878 km 9 481 \$
2009 JEEP PATRIOT noir, 97 675 km 11 442 \$	2007 VOLVO S60 bleue, 105 089 km 13 912 \$
2009 MERCEDES C300 4matic, blanche, 43 218 km 29 950 \$	2007 CHEVROLET COBALT rouge, 57 220 km 6 990 \$
2009 VOLKS PASSAT noire, 46 343 km 18 990 \$	2007 FORD F-350 noir, 82 137 km 29 911 \$
2009 MERCEDES ML320 champagne, 41 079 km 42 912 \$	2006 CHRYSLER PACIFICA AWD, argent, 270 360 km 5 411 \$
2009 JEEP PATRIOT argent, 95 453 km 11 112 \$	2006 MAZDA 5 rouge, 64 736 km 7 990 \$
2009 MAZDA 6 GS charcoal, 87 412 km 13 491 \$	2005 BUICK ALLURE blanche, 74 800 km 7 140 \$
2008 DODGE AVENGER grise, 47 513 km 13 997 \$	2004 VOLVO S60 grise, 168 506 km 6 410 \$
2008 NISSAN VERSA SL charcoal, 32 691 km 10 911 \$	2004 GMC ENVOY bourgogne, 111 797 km 6 900 \$
2008 NISSAN ALTIMA grise, 89 501 km 11 661 \$	2004 KIA RIO rouge, 178 307 km 1 990 \$
2008 DODGE GR. CARAVAN SXT bleu, 65 615 km 13 990 \$	2004 NISSAN MURANO «silver», 157 649 km 9 512 \$
2008 DODGE CALIBER rouge, 53 515 km 8 731 \$	2004 FORD TAURUS grise, 117 054 km 4 691 \$
2008 DODGE GR. CARAVAN SE rouge, 91 802 km 12 911 \$	2004 JEEP GR. CHEROKEE noir, 181 431 km 5 411 \$
2008 MERCEDES E300 4matic, noire, 84 466 km 24 990 \$	2004 JEEP LIBERTY argent, 124 746 km 4 990 \$
2008 CHRYSLER 300C noire, 142 088 km 14 091 \$	2003 MERCEDES C230 bleue, 161 134 km 6 491 \$
2008 AUDI A5 rouge, 94 091 km 30 990 \$	2003 PONTIAC BONNEVILLE argent, 178 164 km 2 495 \$
2008 AUDI Q7 argent, 88 378 km 29 995 \$	2002 FORD FOCUS SE argent, 192 004 km 2 312 \$
2008 MAZDA CX-9 GT noir, 136 920 km 15 991 \$	2002 MERCEDES C240 tan, 134 354 km 7 990 \$
2008 FORD FUSION rouge, 126 779 km 8 200 \$	2002 MERCEDES CLK «silver», 115 732 km 16 911 \$

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2002 à 2008
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

HONDA Civic 1999, 4 portes, aut., noire, 180,000 km, freins neufs, 2,200\$. 450-770-0213.

MAZDA 5 GT 2008, blanc perle, int. noir, man. 5 vit., 95,800 km, 8 pneus, 10,900\$ nég. 450-360-9055

PONTIAC WAVE G3 2009 aut., 4 cyl., silver, A/C, pneus neufs, 14,500 km, 7,995\$. 450-360-9055

Don In Memoriam



Un Don

In Memoriam

honore

la mémoire

d'un être cher.

Faites votre don directement en ligne : www.fondationchg.org

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY
HÔPITAL | CLSC | CHSLD

450.375.8030
info@fondationchg.org

Nécrologie



BEAUVAIS
Mlle Maria
1909-2012

Au CHSLD Villa Bonheur de Granby le 5 janvier 2012, à l'âge de 102 ans, est décédée Mlle Maria Beauvais, demeurant à Granby, fille de feu M. Damase Beauvais et de feu Mme Wilhelmine Hébert.

La défunte laisse dans le deuil ses neveux et nièces : Gérard, Jean-Louis, Lise et Carmen Beauvais ainsi qu'Ernest Waldis; Raymond, Vincent et David Beauvais des Etats-Unis; Denise, Pierre, Danielle et Anne-Marie Gadbois. Lui survivent aussi plusieurs autres parents et ami(e)s.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard.

La famille tient à remercier particulièrement Mme Lise Meunier pour son grand dévouement auprès de Mlle Maria Beauvais. La famille tient également à manifester ses remerciements au Dr Réjean Ménard ainsi qu'au personnel de Villa Bonheur.

Les funérailles auront lieu le samedi 14 janvier en l'église Ste-Famille à 11h30. La famille vous accueillera à l'arrière de l'église à compter de 11h. Sous la direction du Complexe funéraire



470, RUE DUFFERIN
GRANBY J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498
Télé.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com
Affilié à la CTQ
L'inhumation suivra au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin Granby.



BRIEN
M. Fernand
1937-2012

Au CSSH, Hôpital de Granby, le 4 janvier 2012, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Fernand Brien, demeurant à Granby.

Il laisse dans le deuil ses enfants: François (Suzanne Cloutier), Francine (Serge Proulx), Chantal (Pierre St-Hilaire), Marc (Chantal Riopel), Mario (Louiselle Foisy), Carole (Paul-Henri Fortin Jr), la mère de ses enfants, Marielle Privé (Marcel Robidoux); ses 17 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Léo (Pauline Fortin), Pierrette (Yves Lacasse), Jeannine (Jean-Louis Lévesque), Jeannette (feu Réal Arès), Denise (Christian Houle), Laurent (Suzanne Pariseau).

Il était le frère de feu Marie-Rose (feu Germain Beauregard), il laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis. La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.

Sous la direction de
Les Résidences funéraires



5034, rue Foster
Waterloo
Tél.: 450-539-1606
1-888-730-6666
Télé.: 450-539-3035
www.famillebessette.com
Membre de la C.T.Q.

La famille recevra les témoignages de sympathie le samedi 14 janvier à compter de 11 heures jusqu'au départ du salon à 13h45.

Les funérailles auront lieu le samedi 14 janvier 2012 à 14 heures en l'église St-Bernardin de Waterloo. Inhumation au cimetière de Béthanie à une date ultérieure.

Décès (Page suivante)

Vous avez droit à une vie sans violence

Horizon



pour Elle

Maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfant

450 263-5046
Brome-Missisquoi

1 800 363-9010
S.O.S. Violence conjugale

Services gratuits et confidentiels
24 heures par jour, 7 jours par semaine



DAUDELIN OLIVIER
Mme Annette
1922-2012

Au CHA - Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 janvier 2012, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Annette Daudelin, épouse de feu monsieur Édouard Olivier, fille de feu dame Berthe Lamothe et de feu monsieur Aimé Daudelin. Elle demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, ave Nérée-Tremblay
Québec, G1N 4R8

Informations 418-688-2411
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur 418 688-2414

residence@coopfuneraire2rives.com
le samedi 14 janvier 2012 de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11h. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marthe, Julie, Daniel (Manon Boisvert), ses petits-enfants: Véronique, Pascale, Anabel; Annette était aussi la mère de feu Anne; ses beaux-frères et belles-soeurs: Louise Bissonnette (feu Charles Daudelin), Fernand Labbé (feu Doris Daudelin), Rolande Trudel (feu Jacques Daudelin (feu Normande Verreault)), Yvette Olivier (feu Gabriel Cloutier), Gabrielle Olivier (feu Paul Jalbert), Monique Gingras (feu Rosaire Olivier), ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis (es). Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec, téléphone: 418 682-6387, site web: www.fmcoeur.qc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

Coopérative funéraire des Deux Rives
Siège social
280, 8e Rue

Québec (Québec) G1L 2N9
Téléphone 418 688-2411
Télécopieur 418 525-6971

residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com



FONTAINE
M. Gilles
1950-2012

Au CHUS - Hôpital Hôtel Dieu de Sherbrooke, le 8 janvier 2012, à l'âge de 61 ans, est décédé monsieur Gilles Fontaine demeurant à Lawrenceville. Il laisse dans le deuil ses enfants: Ly-sanne (Steve Girard), Stéphane (Mélanie Riopel), Éric, son amie Pauline Jetté, ses petits-enfants, sa marraine Aurore Ducharme, sa soeur et ses frères: Denise, Jean-Paul, Normand, Yves, André, Daniel, ainsi que ses belles-soeurs, beaux-frères, neveux et nièces, autres parents et amis.

La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins funéraires Bessette.

Sous la direction funéraire de
Les Résidences Funéraires



1112, rue St-Joseph
Valcourt, Qc
Tél.: 450-532-2200 ou
1-888-730-6666
Télex.: 450-539-3035
www.familiebessette.com
Membre de la C.T.Q.

La famille recevra les témoignages de sympathie le vendredi 13 janvier 2012 de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à compter de 8h jusqu'au départ du salon à 9h10.

Les funérailles seront célébrées le samedi 14 janvier 2012 à 9h30 en l'église St-Joseph de Valcourt. Inhumation au cimetière St-Laurent de Lawrenceville à une date ultérieure.



20^e anniversaire du décès de M. Gilles Galipeau

Il y a déjà et maintenant 20 ans aujourd'hui que Gilles Galipeau est décédé.

Gilles était un homme bon et respecté de tous.

C'est pourquoi, son épouse Yvette, ses enfants Roch, Johanne, Denis et Benoit, ses petits-enfants Taiyo, Marianne et Laurent ainsi que son neveu Mario tiennent tous à commémorer son décès.



LACROIX
M. Denis
1934-2012

À la Maison Victor Gadbois de St-Mathieu-de-Beloeil le 10 janvier 2012, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Denis Lacroix, demeurant à Granby, époux de feu Mme Cécile Reid. M. Lacroix a été vice-président de TVA pendant plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Claude (Claudine Robidas), Céline (Mario Deschênes), Robert (Johane St-Amand), Sylvie (Sylvie L'Heureux), ainsi que ses petits-enfants. Lui survivent aussi son frère et sa soeur, Gérald (Nicole Meunier), Gisèle et plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard.

La famille vous accueillera le dimanche 15 janvier de 19h à 22h et le lundi 16 janvier à compter de 9h au salon du Complexe funéraire



470, RUE DUFFERIN
GRANBY, J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498
Télex.: 450-372-2738

complexe@girardot-menard.com
Affilié à la CTQ

Les funérailles auront lieu ce même lundi en l'église St-Eugène à 11h. L'inhumation suivra au cimetière Mgr Pelletier adjacent au complexe funéraire.

Un don à la Maison Victor Gadbois serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe funéraire.



NADEAU TARDIF
Mme Rita
1929-2012

Au Centre hospitalier de Granby, le 8 janvier 2012, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Rita Tardif, née Nadeau, épouse de M. Jean-Paul Tardif, demeurant à Granby.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Jean-Paul, ses enfants : France, Jacinthe (Guy Veilleux), Josée (Yvon Lacroix), Solange (Richard Ménard), Christian, Anne (Mario Lavallée); ses petits-enfants : Jonathan, Marie-Ève (Jean-François), Yan, Kevin, Claudie ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille vous accueillera le vendredi 13 janvier de 19 à 21h, et le samedi 14 janvier à compter de 9h, au salon du Complexe funéraire



470, RUE DUFFERIN
GRANBY J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498
Télex.: 450-372-2738

complexe@girardot-menard.com
Affilié à la CTQ

La célébration en mémoire de sa vie se tiendra ce même samedi à 11h, en la chapelle du complexe, suivie de la crémation.

En guise de sympathie, un don à la Fondation du C.H.G. serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.



Don in memoriam
Un don de réconfort
et d'espoir

819 822-2125
www.fqc.qc.ca



QUINTAL LOISELLE
Mme Gilberte
1922-2012

À la Résidence St-Eugène, le 8 janvier 2012, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Gilberte Loisel, née Quintal, demeurant à Granby, épouse de feu M. Rosaire Loisel.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : André, Michèle (feu Noël Labrecque), Jean (Monique Jacques), Claude, Paul (Carole Choquette), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de feu Lucien (Yvette Gagnon), Jean-Guy (Lorraine Roy), Lucille (feu Henry Gibson), feu Marcel (Marie-Paule Desmarchais), feu George, feu Raymond (Suzanne Dame), feu Gaston (Thérèse Deschamps), feu Jacques, Paul (Estelle Harpin) et Pierre. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier sincèrement Dr Paul Guertin, Dre Marie-Christine Horth ainsi que la direction et le personnel de La Résidence St-Eugène pour leur dévouement et les bons soins prodigués à Mme Gilberte Quintal Loisel.

La famille vous accueillera le vendredi 13 janvier de 14 à 17h, et de 19 à 22h, et le samedi 14 janvier à compter de 11h30, au salon du Complexe funéraire



470, RUE DUFFERIN
GRANBY J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498
Télex.: 450-372-2738

complexe@girardot-menard.com
Affilié à la CTQ

Les funérailles seront célébrées ce même samedi à 13h30 en l'église St-Eugène, suivies de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.

En guise de sympathie, un don à la Fondation du C.H.G. serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.



Respirez dans une paille pendant 60 secondes. C'est comme ça qu'on respire quand on a la fibrose kystique.

Pas étonnant que beaucoup de personnes atteintes arrêtent de respirer dans la trentaine.

S.V.P. aidez-nous.

Association québécoise de la fibrose kystique
1 800 363-7711
www.aqfk.qc.ca
Fondation canadienne de la fibrose kystique
1 800 378-2233
www.fibrosekystique.ca
L'AQFK est une association provinciale de la FCFK.



1^{er} anniversaire de décès Gilberte Dachon

survenu le 13 janvier 2011

Je n'aurais jamais cru que tu partirais si vite loin de moi, que tu fermerais les yeux pour ne plus jamais voir le soleil. Pourtant la vie l'a décidé ainsi. Ma peine est grande mais ton souvenir l'apaise doucement sachant qu'un jour nous serons réunis à nouveau.

Son ami Marci

Le deuil : en parler pour mieux le vivre

LIGNE D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCES SUR LE DEUIL



1 888 LE DEUIL

infos@maisonmonbourquette.com
maisonmonbourquette.com

maison Monbourquette



**LEHOUX
DESROCHES**
Mme Irène

Le 9 janvier 2012, à Barton Vermont, est décédée à l'âge de 89 ans, madame Irène Lehoux née Desroches, épouse de monsieur Léopold Lehoux.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles Ginette (Roland Perry), Claire (Mike O'Rourke), ses 3 petits-enfants, son arrière-petite-fille, sa soeur Sr Françoise Desroches, sa belle-soeur Madeleine Desroches, ses beaux-frères, belles-soeurs de la famille Lehoux et de nombreux neveux et nièces.

Elle reposera le samedi 14 janvier à compter de 9h30 au salon funéraire Converse Rushford Funeral Home 4670 Darling Hill Rd Newport, Vermont. Les funérailles suivront à 11 heures en l'église St. Mary's Catholic Church 191 Clermont Terrasse, Newport Vermont.



Beauregard
M. Jacques
1931-2012

De Rougemont, le 9 janvier 2012 à l'âge de 80 ans est décédé M. Jacques Beauregard, époux de Mme Marie-Jeanne Moison. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lyne (René Viens), Sylvie (Denis Williams), France (Pierre Veillette), Luc (Carole Boisjoli), Guy (Sabrina Mathieu), Marc, Nancy (Joël Mathieu); ses 15 petits-enfants, ses 10 arrière-petits-enfants, ses frères: Fernand et Réal, sa soeur Lise, et aussi son frère feu Serge; beaux-frères belles-soeurs et autres parents et amis.

Direction funéraire:

DESNOYERS
Complexe Funéraire
1521 rue St-Paul, St-Césaire
Tél: (450) 469-3106
Fax: (450) 658-1397
www.maison-desnoyers.com

La famille recevra vos témoignages de sympathie à l'église de Rougemont le samedi 14 janvier 2012 de 9h30 à 10h30. Les funérailles seront célébrées à 10h30 au même endroit.



LATOURE
Mme Pauline
1940-2012

Au Centre hospitalier de Granby, le mercredi 11 janvier 2012, à l'âge de 71 ans, est décédée Pauline Latour, épouse en premières noces de feu Roger L'Ecuyer et en secondes noces de feu Benoit Chantal, demeurant à Roxton Falls.

Les funérailles auront lieu le vendredi 13 septembre 2012.

Le convoi funèbre partira de la

Résidence Funéraire

Raymond Girardot Inc

237 Notre-Dame

Roxton Falls, J0H 1E0

Tél.: 450-548-5727

Fax: 450-548-2792

Girardot@Cooptel.qc.ca

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Roxton Falls où le service sera célébré à 15 heures, suivi de l'inhumation au cimetière de Roxton Falls. Les heures de visites vendredi, ouverture à 12 heures.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Suzie L'Ecuyer, feu Manon L'Ecuyer. Quatre petites-filles, ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, cousins, cousines, plusieurs neveux et nièces, de même que plusieurs parents et amis.



POTVIN
Mme Pierrette
1936-2012

Au CHSLD Centre Waterloo, le 11 janvier 2012, à l'âge de 75 ans, est décédée madame Pierrette Potvin, demeurant à Waterloo.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Andrée (André Côté), Roger (Lise Laramée), Manon Laramée, Daniel Laramée (Sylvie Beaudet), Sylvie (Yvon Laramée), Lucie Laramée (son ami Yves Maillot), ses 12 petits-enfants, ses 13 arrière-petits-enfants, sa soeur Rita Dauplaise, ainsi que ses cousins et cousines, autres parents et amis.

La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins funéraires Bessette.

La famille recevra les témoignages de sympathie le samedi 14 janvier 2012 à compter de 12 h 45, suivra la célébration de la Parole à 15 h en la chapelle de

Les Jardins funéraires

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
Le témoignage d'une vie

997 des Colombes
(angle St-Jude N), Granby
Tél.: 450-777-1171 ou
1-888-730-6666
Téléc.: 450-777-4393
www.famillebessette.com
Membre de la C.T.Q.

Inhumation à une date ultérieure.



Est-ce que tes besoins sont respectés?

Le Changement

Alice maison Desmarais

450 . 378 . 9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

In Memoriam
Se souvenir par un don d'espoir

Don en ligne :
cancer.ca/quebec/don

Société canadienne du cancer / Canadian Cancer Society
1 888 939-3333 | www.cancer.ca



Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Vos aptitudes psychologiques et vos dons oratoires sont mis en relief par l'influence de la conjonction Mercure-Pluton en Capricorne. Vous devriez avoir beaucoup de facilité à vous exprimer et à faire parler les autres. Il suffira de vous dévoiler un tant soit peu pour mettre quelqu'un en confiance et l'inciter à s'ouvrir à son tour. Si vous avez promis de garder un secret, ne dites rien.



Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

On mesure la grandeur d'un individu par sa capacité à pardonner, et vous devriez peut-être aborder ce vendredi en faisant preuve de tolérance. Le tempérament d'une personne primaire ne changera pas du jour au lendemain et vous aurez avantage à passer l'éponge sur tout défaut de caractère. Votre patience ne passera pas inaperçue et pourrait vous faire gagner des points.



Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Tandis que la Lune "croise" le chemin de Mars dans votre Signe opposé, la Vierge, vous constaterez que certaines restrictions qui vous freinaient se sont dissipées, vous accordant davantage de manoeuvre. Vos chances de réussite se situent maintenant bien au-delà de la moyenne. N'hésitez pas à demander service à une personne qui est en mesure de vous aider à obtenir le maximum.



Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

Si le voeu des élèves était exaucé, il n'y aurait aucun maître vivant. Tandis que les astres en Capricorne embrouillent votre radar, certaines choses que vous souhaitez ne sont peut-être pas dans votre meilleur intérêt. Vous aurez avantage à miser davantage sur les éléments dont vous avez réellement besoin que sur ceux dont vous éprouvez l'envie, si ardente soit elle.



Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

Avec l'appui d'une conjonction Lune-Mars en Vierge, votre détermination viendra à bout de tout... ou presque. D'une simple enjambée, vous allez franchir des obstacles sur lesquels la plupart des gens butent. Pourquoi ne pas saisir l'opportunité de concrétiser un projet qui vous trotte dans la tête? Ce serait le meilleur moyen, par la suite, de ne pas regretter d'avoir laissé passer l'occasion.



Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

Avec la Lune qui court après Mars en Vierge, au carré des Gémeaux, il vaut mieux ne pas ouvrir la porte que vous serez incapable de refermer. Ainsi, il est recommandé de bien réfléchir aux répercussions que pourrait avoir une initiative osée avant de passer aux actes. Demain, l'arrivée de la Lune en Balance vous sera nettement plus favorable. Si une affaire ne presse pas, attendez.



Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

Si tout le monde s'empêchait d'agir par crainte de l'inconnu, rien n'avancerait. Tant que le Soleil, Mercure et Pluton sont en face de votre Signe, le geste face auquel vous hésitez n'aura pas de répercussions négatives si vous avouez franchement vos intentions. Chassez vos appréhensions et prenez l'initiative en procédant étape par étape, sans entretenir d'idées préconçues quant aux étapes subséquentes.



Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Ce que l'on souhaite à son voisin finira par nous arriver. Vu que Jupiter se trouve au carré de votre Signe, en Taureau, vous risquez de penser que les meilleures choses ne sont accordées qu'aux autres. L'envie est un sentiment qui ne génère rien de positif. Réjouissez-vous sincèrement du succès des autres. Un jour ce sera votre tour, et cela pourrait arriver plus vite que vous ne le croyez.



Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

La "rencontre" de la Lune avec Mars en Vierge vous donnera l'impression que tout est possible, et d'ailleurs, si vous mettez le coeur à l'ouvrage, rien ne pourra vous arrêter. Les personnes desquelles vous vous entourez peuvent également jouer un rôle crucial dans l'atteinte de vos objectifs. Le partenariat idéal est à votre portée; il suffira de consentir à vous investir.



Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Il est encore possible de convaincre quelqu'un de vous appuyer dans une décision, mais pour se faire, il n'est pas conseillé d'en nier les éventuels points négatifs. En fait, si vous reconnaissez vous-même le bémol de votre plan d'action, il s'agira d'un argument de moins que l'autre pourra avancer. Une rigoureuse honnêteté ne peut que vous aider à atteindre votre objectif.



Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Vous vivez à l'unisson avec votre environnement. À partir de votre Signe opposé, Jupiter en Taureau exerce une influence bénéfique qui ne devrait pas entraîner de déceptions. Sans que vous ne leur ayez fait part de quoi que soit, les initiatives prises par vos proches ou par vos partenaires d'affaires peuvent vous simplifier l'existence ou combler vos attentes.



Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Avec un mensonge on peut aller loin, mais sans espoir de retour. L'influence de la conjonction Lune-Mars en Vierge, au carré du Sagittaire, ne vous aidera pas à donner le meilleur de vous-même en termes de transparence, de franchise et d'honnêteté. La peur de déplaire peut vous amener à ne pas exprimer le fond de votre pensée, mais est-ce vraiment si important de plaire à tout le monde?

DES PATIENTS TRAITÉS AU MIRAPEX SONT DEVENUS ACCROS AU JEU

Les victimes obtiennent 2,7 millions

SARA CHAMPAGNE

La Presse

Des Québécois devenus de véritables joueurs pathologiques après avoir pris un médicament contre les symptômes de la maladie de Parkinson et le syndrome des jambes sans repos ont obtenu victoire devant le tribunal. À la suite d'un recours collectif, le fabricant du médicament Mirapex a accepté de verser 2 717 600 \$ dans un fonds destiné à des centaines de patients qui, dans plusieurs cas, ont tout perdu au jeu.

France Lépine, à l'origine du recours collectif, n'avait jamais joué au casino ni acheté des billets de loterie avant de se faire prescrire le fameux médicament, en 2007, pour le syndrome des jambes sans repos. Le Mirapex a soulagé ses crampes et les spasmes qui l'empêchaient souvent de dormir, mais sa vie est devenue un vrai désastre. Elle a joué chaque jour au point de dilapider tous ses biens en quatre mois et de devoir déclarer faillite. Elle espère obtenir 60 000 \$ du fabricant Boehringer Ingelheim (Canada).

L'avocat qui a piloté le recours collectif devant la Cour supérieure, M^e André Léspérance, estime qu'environ 200 personnes peuvent obtenir une compensation. Elles ont jusqu'au 17 février pour présenter leur réclamation,

preuves à l'appui. Selon lui, la moitié de ces personnes sont devenues dépendantes au jeu à cause de ce médicament. Les autres se sont mises à avoir d'autres comportements tout aussi dévastateurs: achat compulsif, boulimie, augmentation de la libido, voire hypersexualité.

Même si la société pharmaceutique a consenti à dédommager les patients, elle nie avoir fait preuve de négligence dans la conception, la fabrication, la commercialisation, la distribution et la vente du médicament en omettant de faire les mises en garde nécessaires quant à ses effets secondaires. Depuis que la poursuite a été intentée, Boehringer a modifié la monographie de son produit pour y mentionner les effets secondaires possibles sur le comportement. Elle a aussi dû verser des millions à des patients américains qui ont souffert des mêmes effets secondaires.

La substance noire

Au Québec, les neurologues ont prescrit le Mirapex de 2000 à 2005 sans savoir qu'il pouvait induire des troubles compulsifs graves. Même les psychiatres affirmaient qu'il ne pouvait pas y avoir de base biologique au jeu pathologique. Depuis, des études sur les effets secondaires du Mirapex ont graduellement fait leur apparition.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Des personnes qui n'avaient jamais joué de leur vie ont perdu d'importantes sommes au casino et dans les loteries après avoir été traitées au Mirapex.

Même si le médicament est toujours en vente au Canada, le chef du service de neurologie du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le D^r Michel Panisset, explique qu'il ne le prescrit plus.

«De toute façon, ce n'est pas le plus efficace pour les symptômes de la maladie de Parkinson, dit-il.

Personnellement, j'aime mieux utiliser un médicament qui existe depuis 50 ans et qui est reconnu. En ce qui concerne le syndrome des jambes sans repos, le Mirapex est très efficace, mais je ne suis pas convaincu des effets à long terme.»

Le D^r Alain Dagher, neurologue à l'Institut de neurologie de Montréal,

explique pour sa part qu'il prescrit encore le médicament dans certains cas, mais qu'il avise ses patients des risques. «Les patients ne perdent pas tout au jeu en une journée. La pathologie est graduelle. Ce que je dis à mes patients et à leurs proches, c'est de nous appeler au moindre signe, et qu'on arrêtera le médicament immédiatement.»

Le Mirapex, qui stimule la production de dopamine dans une région du cerveau qu'on appelle substance noire, n'est pas le seul à faire l'objet d'un recours collectif. Un règlement est intervenu dans le cas du Permax, qui cause dans certains cas les mêmes effets secondaires. Un autre médicament, le Requip, fait aussi l'objet d'un recours devant le tribunal. Ils sont de la même famille et sont employés pour réduire les symptômes de la maladie de Parkinson, surtout les tremblements.

Le Neurontin de Pfizer

Un autre avis d'autorisation d'un recours collectif a été diffusé cette semaine, cette fois pour le médicament Neurontin. Le recours pancanadien soutient que le médicament, un anti-convulsif du géant Pfizer, augmente la propension au suicide. Ce recours collectif s'applique aux gens à qui on a prescrit du Neurontin et qui en ont pris avant le 5 août 2004.

SANTÉ

Le financement d'Ottawa diminuera après 2016

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, a soutenu, hier, estimations à l'appui, que la nouvelle formule fédérale de financement du réseau de la santé canadien permettra à Ottawa d'améliorer sa santé fiscale, aux dépens de celle des provinces.

Selon lui, le nouveau plan d'Ottawa réduira progressivement son implication financière dans le secteur, et lui permettra du même coup de stabiliser sa situation fiscale pour l'avenir.

M. Page estime que les provinces auront toutefois fort à faire pour défrayer les coûts croissants de la santé, et qu'elles ne pourront garder le système à flot sans réduire d'autres postes budgétaires ou augmenter leurs impôts.

Le directeur parlementaire du budget a analysé les données fournies par le gouvernement fédéral lors de sa récente annonce sur le financement de la santé jusqu'en 2024. Il a tenté ensuite de prédire les coûts du système pour les 30 prochaines années, jusqu'en 2040-41.

Dans son rapport publié hier, il a estimé que jusqu'en 2016-17, le financement d'Ottawa devrait croître parallèlement à l'augmentation des coûts du réseau. Par la suite, la participation d'Ottawa sera toutefois liée à la santé de l'économie. Sa contribution devrait donc croître en moyenne de 3,8% par année, selon Kevin Page, comparativement à 6% actuellement.

Les besoins financiers du réseau,



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

La plupart des provinces ne pourront composer avec la hausse des coûts de santé sans compromettre la qualité des soins.

eux, devraient augmenter de 5,3% chaque année en moyenne.

La participation d'Ottawa dans le financement du système de santé passerait donc d'environ 20,4% actuellement à 18,6% en moyenne au cours des 20 prochaines années.

«L'augmentation projetée des dépenses de programme globales par rapport à la taille de l'économie, conséquence du vieillissement démographique et de la bonification supposée des programmes, retombe désormais directement sur les gouvernements provinciaux et territoriaux», écrit M. Page.

La qualité des soins compromise

Les provinces les plus riches du pays seront peut-être capables de composer avec la hausse des coûts de santé, mais la plupart d'entre elles ne pourront pas

le faire sans compromettre la qualité des soins donnés aux patients, a plaidé la porte-parole libérale en matière de santé, Hedy Fry.

«Dans plusieurs provinces, vous abandonnez des gens à la vulnérabilité», a-t-elle affirmé en entrevue. «Même si une ou deux provinces peuvent passer à travers la tempête, plusieurs provinces ne pourront pas faire de même.»

Les conclusions de Kevin Page semblent aller dans le même sens. Selon lui, la dette provinciale moyenne pourrait s'établir à 125% du PIB provincial moyen, par rapport à 20% actuellement.

Un porte-parole du ministre des Finances, Jim Flaherty, n'a pas mis en doute les conclusions de Kevin Page, mais a souligné que les transferts fédéraux pour la santé sont généreux et augmentent pour le moment plus rapidement que les besoins du réseau dans plusieurs provinces.

Il revient maintenant aux gouvernements provinciaux d'utiliser ce financement adéquatement, a indiqué Chisholm Pothier par courriel. «Il est maintenant temps pour les provinces et les territoires de se concentrer sur ce qui compte vraiment: offrir rapidement des soins de grande qualité aux Canadiens.»

De passage à Halifax jeudi matin, le premier ministre Stephen Harper a réitéré son attachement à un système de santé public, sans engager plus loin l'implication du fédéral dans ce secteur.

OTTAWA

Les libéraux prêts pour leur caucus

HUGO DE GRANDPRÉ

La Presse

OTTAWA — Des milliers de libéraux se rencontreront à Ottawa aujourd'hui et jusqu'à dimanche pour tenter de trouver des solutions pour sauver leur parti.

Le congrès biennal que le chef intérimaire Bob Rae a décrit comme «le début de la fin pour le gouvernement Harper» sera l'occasion pour les militants d'élire un nouveau président, de se prononcer sur des politiques potentielles et de rendre hommage à leur ex-leader Michael Ignatieff.

Le sort d'une proposition visant à s'inspirer des primaires américaines pour élire le prochain chef demeure l'un des éléments les plus attendus du week-end. Les hautes instances du parti veulent amender sa constitution pour permettre à des non-membres de voter dans le cadre d'un processus qui s'étendrait à travers le pays pendant plusieurs semaines.

Parmi les autres résolutions qui attirent l'attention, on trouve celles d'abolir le lien monarchique, de légaliser la marijuana et de réformer le système électoral.

Le rassemblement n'est pas une convention au leadership, ce qui

signifie que les libéraux ne choisiront pas de remplaçant pour le chef intérimaire Bob Rae. Mais plusieurs nouveaux dirigeants seront élus, dont un président. Ces derniers pourraient exercer une certaine influence sur l'avenir de la formation: ils pourraient entre autres avoir à décider si M. Rae pourra se porter candidat pour devenir chef permanent, s'il décide de le faire. Ils auront aussi leur mot à dire sur l'avenir des ailes provinciales et territoriales, dont la section Québec du Parti libéral du Canada.

Les libéraux ont subi la pire défaite de leur histoire le 2 mai dernier. Au cours des quatre dernières élections, ils sont passés de 135 sièges à 103, puis à 77 et à 34. Ces statistiques ont récemment fait écrire à l'auteur et journaliste Peter C. Newman que l'ancien «*natural governing party*» se dirige tout droit vers sa tombe.

Les libéraux chercheront donc à prouver qu'ils sont bien vivants. Environ 2500 délégués et observateurs se seraient déjà enregistrés pour participer à l'événement, selon des données non officielles relayées hier par des organisateurs. «C'est plus que ce que les conservateurs et le NPD ont eu à leur congrès», a affirmé l'un d'eux.

statistiques

HOCKEY

LIGUE NATIONALE (CLASSEMENT GÉNÉRAL)

ASSOCIATION DE L'EST

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger.	10 Der.	Série
x-1. Rangers de N.Y.	41	27	10	1	3	118	86	58	13-4-0-2	14-6-1-1	8-2-0-0	P1
x-2. Boston	40	28	11	0	1	148	77	57	16-7-0-1	12-4-0-0	8-2-0-0	G2
x-3. Floride	42	21	13	4	4	109	116	50	11-4-1-4	10-9-3-0	4-4-2-0	G1
4. Philadelphie	42	26	12	2	2	142	124	56	10-6-1-1	16-6-1-1	6-4-0-0	G2
5. Ottawa	45	24	15	4	2	143	144	54	14-8-0-1	10-7-4-1	7-1-2-0	G3
6. New Jersey	43	24	17	1	1	119	124	50	11-7-0-1	13-10-1-0	6-3-1-0	G1
7. Toronto	42	22	15	3	2	135	131	49	12-5-2-2	10-10-1-0	6-2-1-1	G4
8. Washington	41	22	17	0	2	119	120	46	15-5-0-1	7-12-0-1	6-3-0-1	G1
9. Pittsburgh	42	21	17	2	2	124	112	46	11-7-2-0	10-10-0-2	4-6-0-0	P6
10. Winnipeg	43	20	18	3	2	112	126	45	14-7-0-1	6-11-3-1	5-5-0-0	P2
11. Buffalo	42	18	19	3	2	107	123	41	10-9-3-2	8-10-0-0	2-6-1-1	P3
12. Canadien	43	16	20	2	5	110	119	39	7-8-2-4	9-12-0-1	3-7-0-0	P2
13. Tampa Bay	42	17	21	1	3	115	146	38	11-6-0-1	6-15-1-2	3-5-1-1	P5
14. Caroline	45	15	23	4	3	118	150	37	10-11-0-3	5-12-4-0	5-4-0-1	G1
15. Islanders de N.Y.	41	15	20	4	2	98	129	36	9-10-3-0	6-10-1-2	4-6-0-0	P1

ASSOCIATION DE L'OUEST

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger.	10 Der.	Série
x-1. Vancouver	45	28	14	0	3	147	110	59	12-5-0-2	16-9-0-1	7-2-0-1	G2
x-2. Chicago	44	26	13	2	3	144	127	57	16-5-1-3	10-8-1-0	5-4-1-0	G2
x-3. San Jose	40	24	11	3	2	118	94	53	14-7-2-0	10-4-1-2	7-1-1-1	G1
4. St. Louis	43	25	12	1	5	112	92	56	17-3-1-2	8-9-0-3	6-2-1-1	P1
5. Detroit	43	27	15	0	1	138	101	55	16-2-1-0	11-13-0-0	6-4-0-0	G1
6. Nashville	43	24	15	3	1	118	117	52	13-7-2-1	11-8-1-0	7-3-0-0	G3
7. Minnesota	44	22	16	2	4	103	110	50	12-6-1-2	10-10-1-2	2-7-0-1	P1
8. Los Angeles	43	21	15	3	4	93	95	49	13-10-0-2	8-5-3-2	6-1-1-2	G1
9. Colorado	45	23	20	2	0	117	127	48	13-11-0-0	10-9-2-0	6-3-1-0	P3
10. Dallas	41	23	17	0	1	114	119	47	13-7-0-1	10-10-0-0	5-5-0-0	P1
11. Phoenix	44	20	17	3	4	111	114	47	8-8-2-1	12-9-1-3	2-4-2-2	P2
12. Calgary	44	20	19	3	2	109	127	45	12-5-1-1	8-14-2-1	5-4-1-0	G2
13. Edmonton	42	16	22	1	3	112	121	36	10-6-1-2	6-16-0-1	2-7-1-0	P4
14. Anaheim	41	13	22	2	4	104	135	32	10-12-1-0	3-10-1-4	4-5-0-1	G3
15. Columbus	42	11	26	1	4	101	142	27	6-11-1-2	5-15-0-2	2-7-0-1	P2

x- premier de sa division

LNH - LE CALENDRIER

MERCREDI, 11 JANVIER
 Pittsburgh 0 Washington 1
 New Jersey 2 Edmonton 1 (Prol.)

JEUDI, 12 JANVIER
Canadien 1 Boston 2
 Philadelphie 3 Islanders de N.Y. 2
 Ottawa 3 Rangers de N.Y. 0
 Caroline 5 Tampa Bay 2
 Phoenix 2 Detroit 3 (Fus.)
 Vancouver 3 St. Louis 2 (Prol.)
 Colorado 2 Nashville 3 (Prol.)
 San Jose 2 Winnipeg 0
 Minnesota 2 Chicago 5
 Anaheim 0 Calgary 0 (3e)
 Dallas 2 Los Angeles 0 (2e)

VENREDI, 13 JANVIER
 Tampa Bay à Washington, 19h
 Phoenix à Columbus, 19h
 Toronto à Buffalo, 19h30
 Pittsburgh à Floride, 19h30
 Anaheim à Edmonton, 21h30

SAMEDI, 14 JANVIER
 Chicago à Detroit, 12h30
 Colorado à Dallas, 15h
 New Jersey à Winnipeg, 15h
 San Jose à Columbus, 19h
 Boston à Caroline, 19h
 Buffalo à Islanders de N.Y., 19h
 Ottawa à Canadien, 19h
 Rangers de N.Y. à Toronto, 19h
 Minnesota à St. Louis, 20h
 Philadelphie à Nashville, 20h
 Los Angeles à Calgary, 22h

LE CANADIEN

Joueur	B	P	Pts	Pén.
72. E. Cole	17	13	30	18
14. T. Plekane	8	22	30	36
67. M. Pacioretty	12	16	28	27
51. D. Desharnais	6	21	27	14
13. M. Cammalleri	9	13	22	10
46. A. Kostitsyn	10	8	18	8
22. T. Kaberle	1	17	18	4
81. L. Eller	8	9	17	26
76. P.K. Subban	3	14	17	51
32. T. Moen	9	6	15	36
21. B. Gionta	8	7	15	16
68. Y. Weber	4	9	13	12
61. R. Diaz	2	11	13	22
26. J. Gorges	2	9	11	26
75. H. Gill	1	6	7	23
52. M. Darche	2	4	6	10
71. L. Leblanc	2	3	5	10
11. S. Gomez	0	4	4	4
15. P. Nokelainen	2	1	3	26
45. M. Blunden	1	1	2	9
17. C. Campoli	1	0	1	8
62. F. Saint-Denis	1	0	1	0
74. A. Emelin	0	1	1	12
31. C. Price	0	1	1	4
63. A. Engqvist	0	0	0	2
60. A. Palushaj	0	0	0	4
79. A. Markov	0	0	0	0
53. R. White	0	0	0	0
30. P. Budaj	0	0	0	0

Gardiens	PJ	V	D	DPF	BL	BC	Eff	Moy.
Carey Price	38	15	16	7	2	94	0.913	2.45
Peter Budaj	5	1	4	0	0	14	0.902	2.81

SENIOR RICHELIEU

Équipe	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Beauharnois	15	13	1	1	85	45	27
Saint-Jean	15	9	4	2	68	53	20
Saint-Basile	16	9	6	1	72	55	19
Laprairie	16	8	8	0	85	84	16
Saint-Lambert	14	7	7	0	57	64	14
Bromont	15	6	8	1	48	60	13
Bedford	15	5	10	0	49	59	10
Sorel	15	4	10	1	57	73	9
Beloil	13	2	9	2	35	63	6

SAMEDI 14 JANVIER

Sorel vs Bedford, 19h30
 Beauharnois vs Laprairie, 20h
 Beloil vs St-Jean, 20h
 Bromont vs St-Lambert, 21h30

DIMANCHE 15 JANVIER

Laprairie vs Bromont, 15h30

SENIOR CANTONS-DE-L'EST

	PJ	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	17	15	1	1	97	55	31
St-Césaire	16	10	6	0	78	63	20
Farnham	20	10	10	0	88	94	20
Waterloo	18	8	9	1	85	91	17
Farnham	16	5	9	2	67	89	12
Richmond	19	5	12	2	87	110	12

SAMEDI 14 JANVIER

St-Césaire vs Waterloo, 19h30
 Farnham vs Sherbrooke, 20h30

DIMANCHE 15 JANVIER

Desjardins vs St-Césaire, 19h50

FOOTBALL

NFL

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Premier tour d'association
 Baltimore, Green Bay, Nouvelle-Angleterre et San Francisco obtiennent des laissez-passer pour les demi-finales d'association)

SAMEDI 7 JANVIER

Houston 31 Cincinnati 10
 La Nouvelle-Orléans 45 Detroit 28

DIMANCHE 8 JANVIER

N.Y. Giants 24 Atlanta 2

Pittsburgh 23 Denver 29 (P)

Demi-finales d'association

SAMEDI 14 JANVIER
 La Nouvelle-Orléans à San Francisco, 16h30.
 Denver en Nouvelle-Angleterre, 20h00.

DIMANCHE 15 JANVIER

Houston à Baltimore, 13h00.
 N.Y. Giants à Green Bay, 16h30.

BASKETBALL

NBA

Division Atlantique

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	7	3	.700	—
New York	6	5	.545	1 1/2
Boston	4	5	.444	2 1/2
Toronto	4	7	.364	3 1/2
New Jersey	2	9	.182	5 1/2

Division Sud Est

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	8	3	.727	—
Orlando	7	3	.700	1/2
Atlanta	4	4	.667	1/2
Charlotte	2	9	.182	6
Washington	1	9	.100	6 1/2

Division Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	10	2	.833	—
Indiana	7	3	.700	2
Cleveland	4	5	.444	4 1/2
Milwaukee	4	6	.400	5
Detroit	2	9	.182	7 1/2

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Division Sud Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
San Antonio	7	4	.636	—
Dallas	6	5	.545	1
Memphis	4	6	.400	2 1/2
Houston	3	7	.300	3 1/2
Nouv. Orléans	3	7	.300	3 1/2

Division Nord Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Oklahoma City	10	2	.833	—
Portland	7	3	.700	2
Denver	7	4	.636	2 1/2
Utah	6	4	.600	3
Minnesota	3	7	.300	6

» EN BREF

Courte piste: St-Gelais absente à Saguenay

SAGUENAY (LA PRESSE CANADIENNE) — Marianne St-Gelais ne participera pas au Championnat canadien courte piste ouvert à Saguenay du 13 au 15 janvier, a annoncé Patinage de Vitesse Canada.

St-Gelais, de Saint-Félicien, éprouve des douleurs persistantes au dos depuis quelques jours. Ce n'est pas une blessure sévère, mais elle doit être traitée par le personnel médical de l'équipe nationale.



Sports, etc.
 Le blogue de Michel Tassé



A ne pas manquer dès lundi sur lavoixdelest.ca

ASSOCIATION DE L'EST

Division Atlantique

	Pj	Pts
Rangers de N.Y.	41	58
Philadelphie	42	56
New Jersey	43	50
Pittsburgh	42	46
Islanders de N.Y.	41	36

Division Nord-Est

	Pj	Pts
Boston	40	57
Ottawa	45	54
Toronto	42	49

VONN DOMINE LA DESCENTE D'ENTRAÎNEMENT À CORTINA

CORTINA, ITALIE — Lindsey Vonn a réussi le meilleur temps de la première descente d'entraînement en vue de la Coupe du monde de Cortina d'Ampezzo, hier. Elle a ainsi montré qu'elle ne souffrait plus du mal de ventre qui l'avait affectée la semaine dernière.

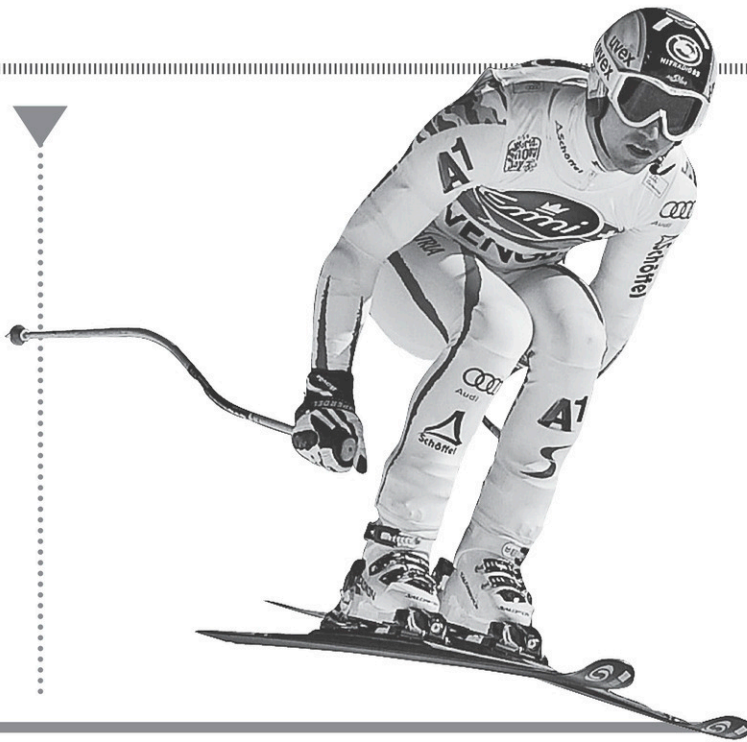
Sur une montagne où elle a remporté cinq victoires en carrière et accédé au podium à 11 reprises, Vonn a inscrit un temps d'une minute 33,42 secondes sur le tracé Olympia delle Tofane. L'Italienne Lucia Recchia a suivi au deuxième rang avec un retard de 0,38 seconde, tandis que l'Américaine Stacey Cook a fini troisième à 0,43 seconde d'écart.

La championne du monde de la descente et du super-G Elisabeth Goergl a pris le quatrième rang.

Aucune Canadienne n'était en lice.

Une autre descente d'entraînement est prévue demain. La descente officielle aura lieu samedi et un super-G, dimanche.

— Associated Press



HANNES REICHELT DOMINE LE 2^e ENTRAÎNEMENT À WENGEN

WENGEN, SUISSE — L'Autrichien Hannes Reichelt a présenté hier le meilleur temps de la deuxième descente d'entraînement de Wengen en Suisse.

Le Norvégien Aksel Lund Svindal et le Suisse Carlo Janka ont pris les deuxième et troisième places.

Le Canadien le plus rapide a été Érik Guay avec le huitième meilleur temps.

— La Presse canadienne

SKI ALPIN

Les saisons de Cousineau et Routhier finies

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE)

— La saison du skieur alpin Julien Cousineau est officiellement terminée.

Victime d'une déchirure au ligament croisé antérieur du genou gauche dimanche dernier — en première manche du slalom de la Coupe du monde d'Adelboden, en Suisse — le Québécois de 30 ans passera sous le bistouri la semaine prochaine.

Cousineau était néanmoins soulagé, mercredi, après sa rencontre avec le chirurgien.

« Je craignais que les dommages soient plus graves, a-t-il admis. Que le ménisque ou qu'un ligament latéral soit également touché. Alors, dans les circonstances, les nouvelles sont bonnes. »

Il s'agira d'une troisième opération au genou gauche pour l'athlète de Lachute, qui avait subi des microfractures et une greffe de cartilage à la rotule il y a quatre ans. En 2004, Cousineau avait également eu une intervention chirurgicale à la suite d'une déchirure au ligament croisé antérieur du genou droit.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Julien Cousineau, à gauche, espère être en mesure de participer aux camps d'entraînement sur neige en août ou en septembre.

« Lorsque j'ai subi cette même blessure au genou droit, j'étais de retour à l'entraînement en salle trois mois plus tard, a-t-il évoqué. J'espère donc reprendre l'entraînement à temps plein en mars et participer aux camps d'entraînement sur neige en août ou en septembre,

tout dépendant de la rapidité de la guérison. »

Cette nouvelle blessure n'a pas amené le vétéran, spécialiste du slalom, à reconsidérer son avenir au sein de l'équipe nationale.

« La retraite? Je n'y ai même pas songé, a-t-il déclaré. Le premier

courriel que j'ai envoyé après m'être blessé, c'était pour trouver un bon physiothérapeute, quelqu'un qui pourra me ramener au plus haut niveau pour la prochaine saison.

« Avec l'âge, on doit fournir des efforts plus grands pour se maintenir, donc c'est normal de considérer la retraite. Pour ma part, je n'y pense pas puisque je n'ai pas encore atteint mes objectifs. Je sais que je peux faire mieux. Je veux être parmi les meilleurs au monde. J'irai à Sotchi avec l'objectif d'aller chercher une médaille. »

Cinquième aux Championnats du monde de Garmisch-Partenkirchen l'année dernière en Allemagne, Cousineau aura connu une saison 2011-2012 courte et décevante. En quatre événements du genre, son meilleur résultat fut une 15^e place à Flachau, en Autriche, en décembre dernier.

« J'ai commis des erreurs coûteuses en course, a-t-il dit. J'ai apporté des changements à ma technique qui me permettront d'aller chercher plus de vitesse, notamment dans les virages. L'été dernier, en camps d'entraînement, les résultats étaient très bons.

Mais les vieilles habitudes reviennent souvent en compétition. Il faudra donc construire là-dessus et espérer que la prochaine saison sera meilleure. »

Ève Routhier sur le carreau

Ève Routhier, qui a subi une fracture du péroné de la jambe gauche lors de la première manche du slalom de la Coupe du monde de Courchevel, à la fin décembre, sera également absente pour le reste de la saison. La Sherbrookoise de 23 ans a été opérée dans un hôpital français quelques heures après l'accident.

« Je devrais pouvoir recommencer à marcher dans trois semaines, a mentionné Routhier. J'en saurai davantage sur l'évolution de la guérison vendredi, lorsque je rencontrerai le médecin. J'espère toutefois pouvoir recommencer à faire du ski dans deux mois et rejoindre l'équipe nationale à l'entraînement en mai.

« Je réussis à voir les points positifs malgré tout. Tellement de skieurs passent par là et réussissent à revenir de grosses blessures. C'est à mon tour. J'ai confiance de pouvoir revenir en force la saison prochaine. »

Sarah Burke opérée pour stopper une hémorragie cérébrale

SALT LAKE CITY (AGENCE FRANCE PRESSE)

— La Canadienne Sarah Burke, une des meilleures spécialistes mondiales de ski demi-lune victime d'une lourde chute mardi, était en convalescence hier dans un hôpital américain, après avoir subi une opération pour stopper une hémorragie cérébrale.

Burke, qui a été placée dans un coma artificiel pour soulager la pression sur son cerveau, a été opérée avec succès mercredi pour réparer une déchirure dans une artère, à l'origine de l'hémorragie, selon les médecins.

La quadruple gagnante des X Games, la compétition de référence dans le monde du freestyle, avait chuté alors qu'elle s'entraînait et avait été transportée par hélicoptère à Salt Lake City.

Burke avait pris la 4^e place de l'épreuve de ski demi-lune des Mondiaux-2011 de ski freestyle l'an dernier à Park City.

Un demi-lune est un demi-cylindre de neige dure dans lequel des skieurs ou des snowboarders effectuent des sauts, des rotations et figures. Cette discipline du ski freestyle sera au programme olympique lors des JO-2014 à Sotchi (Russie).

Selon un porte-parole de la station de Park City, il s'agit de la même demi-lune dans lequel le snowboarder américain Kevin Pearce s'était très gravement blessé à la tête en décembre 2009 lors d'un entraînement.

Après une longue convalescence, Pearce est remonté sur un snowboard le mois dernier pour la première fois depuis cet accident.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

L'état de santé de Sarah Burke reste inquiétant.

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Les tableaux connus

MELBOURNE, AUSTRALIE (ASSOCIATED PRESS)

— Le champion en titre Novak Djokovic pourrait devoir se mesurer à Andy Murray — le joueur qu'il avait battu en finale des Internationaux d'Australie l'année dernière — en demi-finales, tandis que Roger Federer et Rafael Nadal pourraient s'affronter au même stade de la compétition.

À la suite du tirage au sort qui a été présenté ce matin, à Melbourne, Djokovic jouera contre l'Italien Paolo Lorenzi au premier tour, alors que Nadal — deuxième tête de série du tournoi — se mesurera à un joueur issu des qualifications.

Murray, qui tentera de remporter son premier titre en Grand Chelem après trois tentatives infructueuses, affrontera l'Américain Ryan Harrison. Federer fera également face à un joueur issu des qualifications, lui

qui sera à la conquête d'un cinquième titre à Melbourne.

Andy Roddick pourrait quant à lui rencontrer l'Australien Lleyton Hewitt dès le deuxième tour.

Milos Raonic, 23^e tête de série du tournoi, se mesurera à l'Italien Filippo Volandri en première ronde.

Les autres canadiens Peter Polansky, Vasek Pospisil et Pierre-Ludovic Duclos sont présentement en phase de qualifications.

Du côté des femmes, la championne en titre Kim Clijsters et la finaliste de l'an dernier Na Li pourraient s'affronter aussi tôt qu'en quatrième ronde.

La première tête de série Caroline Wozniacki amorcera son tournoi contre l'Australienne Anastasia Rodionova, la Danoise faisant partie de la même moitié de tableau principal que Clijsters et Li.

Entrée en scène de Dubé, Nolet et Laporte

Les Inouk accueillent le Titan de Princeville

GAÉTAN ROY

gaetan.roy@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Avec trois nouveaux joueurs dans l'alignement, les Inouk recevront le Titan de Princeville au centre sportif Léonard-Grondin, ce soir. La troupe de Patrick Bergeron sera toutefois encore privée de quatre réguliers et d'un nouveau défenseur.

Alex Gagnon et Philippe Fontaine ne seront pas en uniforme, pas plus que le nouveau venu Francis Rodrigue. Gagnon se sent mieux après avoir traversé une mononucléose, mais il n'a pas encore obtenu le feu vert. Fontaine et Rodrigue sont blessés et seront absents de l'alignement pour quelques semaines. Puis, Karl Tremblay et Christopher Giroux, partis en voyage, rateront aussi le match.

Par contre, le défenseur Joey Dubé ainsi que les attaquants Nicolas Nolet et Cédric Laporte viendront grossir les rangs.

«Après la pause des fêtes, souligne Bergeron, on joue du hockey pour hommes. On avait besoin d'intensité et de grosseur. Je ne crois pas qu'on se soit trompés avec les joueurs acquis à la date limite des transactions. On aura une équipe dans le même genre qu'en première moitié de saison, mais avec plus d'implication physique».

L'entraîneur granbyen ne croit pas que la chimie d'équipe sera problématique

malgré le nombre de nouveaux joueurs. «Quand on va chercher des joueurs, c'est pour une raison. On croit qu'ils peuvent s'adapter à notre système. Ils vont embarquer dans le bateau».

Bergeron n'avait pas arrêté ses choix, hier, pour ses trios. «Nous avons encore une pénurie au centre avec les absences de Gagnon et Fontaine. Mais dimanche dernier à La Tuque, j'ai découvert Érik Longtin au centre. Il avait évolué à cette position à Magog (midget AAA). Il a très bien fait. Cody Linteau peut aussi jouer au centre et nous avons Louis Gagné qui est un régulier».

Bergeron n'avait pas non plus décidé de l'identité de son gardien de but. Jean-Christophe Plouffe a obtenu un blanchissage, dimanche.

«Nous avons deux excellents gardiens, laisse entendre l'entraîneur. C'est la beauté de la chose, mais c'est aussi un piège. Avec nos absents, j'ai demandé de très bonnes performances aux gardiens. Jean-Christophe a été excellent, il n'a pas volé son blanchissage. Je suis content de voir qu'il reprend la bonne direction».

Les Inouk ont gagné quatre des six premiers duels face au Titan, les deux revers à Princeville étant survenus en fusillade et en prolongation. Mais le Titan, qui accuse 12 points de retard au classement sur les Granbyens, s'est amélioré avec l'arrivée de quelques joueurs au cours des dernières semaines.



Le gros défenseur Joey Dubé s'est dit impressionné par la vitesse de ses nouveaux coéquipiers.

PHOTO JANICK MAROIS

Dubé : rebâtir la confiance

L'un des nouveaux Inouk est le défenseur Joey Dubé, qui avait été le choix de première ronde des Granbyens au repêchage de juin dernier. Le Maskoutain de 6'5" et 190 livres avait aussi été un choix de sixième ronde du Titan... d'Acadie-Bathurst (LHJMQ), où il était jusqu'à mardi avant d'être retranché. Mercredi, il a fait le voyage de huit heures en voiture pour venir pratiquer à Granby.

«C'était important pour moi de venir pratiquer mercredi avec mes nouveaux coéquipiers. Je voulais un premier contact le plus tôt possible avec les gars et ça s'est bien passé. J'ai été impressionné par la vitesse des joueurs. C'est intéressant d'arriver avec un très bon club qui a fixé des objectifs élevés. Moi, j'embarque là-dedans à 100%», laisse entendre Joey Dubé.

Le souriant géant a noté qu'il avait été honoré d'avoir été choisi en première ronde par les Inouk au repêchage de juin, lui qui ne s'y attendait pas du tout.

«C'était important pour moi de venir pratiquer mercredi avec mes nouveaux coéquipiers. Je voulais un premier contact le plus tôt possible avec les gars et ça s'est bien passé. J'ai été impressionné par la vitesse des joueurs. C'est intéressant d'arriver avec un très bon club qui a fixé des objectifs élevés. Moi, j'embarque là-dedans à 100%», laisse entendre Joey Dubé.

C'est l'heure du bilan de SANTÉ

La santé pour 2012 !

PROMOTION CHOC !

50%

de rabais
sur appareils sélectionnés

+

- Tapis roulant • Elliptique • Vélos
- Plaques vibrantes • AB King Pro
- Spinner • Multistation • Tapis roulant

NOUS PAYONS L'ÉQUIVALENT DES **2 TAXES**

OU VOUS PAYEZ EN **36 VERSEMENTS ÉGAUX SANS INTÉRÊT**

*Détails en magasin.

 **CLUB PISCINE**

SUPER Fitness

GRANBY: Lun., mar., mer.: 9h à 17h30 • Jeu., ven.: 9h à 21h • Sam.: 9h à 17h • Dim.: 10h à 17h
COWANSVILLE: Lun., mar., mer.: 10h à 17h • Jeu., ven.: 10h à 21h • Sam., dim.: 10h à 17h

Granby • 450 777-6611 | Cowansville • 450 815-6611

Plan de financement disponible.



UN PREMIER TOURNOI PROFESSIONNEL DE QUILLES

Danny Paré vise une carrière aux États-Unis

GAÉTAN ROY

gaetan.roy@lavoixdelest.qc.ca

ROXTON POND — Danny Paré aimerait faire carrière comme quilleur professionnel dans la PBA américaine. Mais avant d'en arriver là, le jeune homme de Roxton Pond tentera de remporter son premier tournoi professionnel, aujourd'hui à Saint-Hyacinthe, au centre commercial...

La compétition de grosses quilles organisée par TVA Sports réunira les 16 finalistes qui se sont qualifiés parmi 286 joueurs au départ, le week-end dernier à Québec. Les

dernières rondes du tournoi auront lieu sur deux allées montées dans un centre commercial et seront enregistrées pour diffusion un peu plus tard.

« À Québec, explique le quilleur de 18 ans, il y a eu des éliminations jusqu'à 72 joueurs. Puis, on jouait une dernière partie qui déterminait les 16 premiers invités à Saint-Hyacinthe. J'ai joué 246 et le 16^e a totalisé 235. Ce sera la première fois que je jouerai dans la ronde finale d'une compétition ».

Paré est assuré de toucher 500 \$. Et s'il remporte quatre parties (simple élimination à chaque partie), la

dernière étant la finale, son chèque serait de 3000 \$.

« Comme tous les joueurs qui seront là, poursuit celui qui travaille au Quillorama, c'est certain que j'aimerais gagner le tournoi. Mais la compétition sera très forte et je ne veux pas me mettre une pression supplémentaire. Je vais faire du mieux que je peux, je vais prendre un carreau à la fois et on verra le résultat ensuite. Je suis déjà très content de m'être qualifié pour la ronde qui sera télévisée ».

Comme il devra évoluer sur des allées montées temporairement, le jeune quilleur ne sait pas trop à

quoi s'attendre. Sauf que tous les participants seront confrontés au même problème.

Déjà une 11^e saison

Danny Paré est vraiment tombé dedans lorsqu'il était jeune...

« J'ai commencé à jouer à sept ans parce que mes parents jouaient. Je voulais performer, mais c'est surtout depuis trois ans que je me suis amélioré. J'ai été dirigé par David Simard, qui me conseille encore à l'occasion. J'adore jouer. Je pratique entre 25 et 40 parties par semaine en plus d'évoluer dans deux ligues », dit le longiligne quilleur.

Celui qui maintient une moyenne de 221 présentement, sa meilleure année, avoue rêver au circuit professionnel de la PBA américaine.

« En attendant une carrière de quilleur, signale celui qui compte deux parties parfaites à sa fiche, je travaille au Quillorama et je vais entreprendre un DEP en soudure l'an prochain. Mon quilleur préféré est l'Américain Chris Barnes; nos styles se ressemblent ».

Danny Paré n'a jamais atteint le total de 800 pour un triple. « C'est mon prochain objectif », laisse entendre le quilleur de 18 ans.



AVIS DE NOMINATION

DU NOUVEAU À LA BANQUE LAURENTIENNE



LA BANQUE
LAURENTIENNE EST
FIÈRE D'ACCUEILLIR
M. STÉPHANE SAMSON
À TITRE DE DIRECTEUR
DE CENTRE POUR
LE CENTRE D'AFFAIRES
COMMERCIALES -
ESTRIE

STÉPHANE SAMSON

Directeur de centre

M. Samson est fier de se joindre à l'équipe du centre d'affaires commerciales - estrie et saura vous faire profiter de son expertise financière.

2637 King Ouest, Sherbrooke
819 564-2077 poste 281

SERVICES
MAXAFFAIRES



AVIS DE NOMINATION

DU NOUVEAU À LA BANQUE LAURENTIENNE



LA BANQUE
LAURENTIENNE
EST FIÈRE
D'ACCUEILLIR
M. ROB LEMON
À TITRE DE
DIRECTEUR
DE COMPTES

ROB LEMON

Directeur de comptes

M. Lemon est fier de se joindre à l'équipe du centre d'affaires commerciales - estrie et saura vous faire profiter de son expertise financière.

2637 King Ouest, Sherbrooke
819 564-2077 poste 280

SERVICES
MAXAFFAIRES



» EN BREF

Inscriptions camp perfectionnement et de sélection des Cosmos

GRANBY (FB) — Les inscriptions en vue du camp de perfectionnement et de sélection des équipes du volet compétitif des Cosmos de Granby débiteront ce soir, au Complexe sportif Artopex (55 rue Robitaille).

Il sera possible de s'inscrire entre 18 h et 21 h aujourd'hui et de 9 h à 14 h demain.

Le camp sera d'une durée minimale de six semaines et le coût a été établi à 110 \$ (payable par chèque au nom des Cosmos de Granby).

Ce processus d'inscription touche la clientèle U-9 à senior, autant pour les équipes féminines que les clubs masculins.

Il sera possible de s'inscrire également par la poste en remplissant le formulaire disponible sur le site internet: www.cosmosgranby.com et le faisant parvenir à l'adresse suivante: Camp de perfectionnement et de sélection, 433 Saint-Hubert, Granby, J2G 5P1.

Le camp débutera à la fin de janvier.

Il faut noter par ailleurs qu'un camp pré-saison pour les jeunes joueuses et joueurs du volet développement (U-5 à U-14 inclusive) débutera en mars.

Les informations concernant ce camp seront transmises sous peu sur le site internet des Cosmos.

Hockey collégial: Sarah Ménard au match des étoiles

GRANBY (FB) — La défenseuse Sarah Ménard, des Cheminots du cégep de Saint-Jérôme, prendra part au match des étoiles de la Ligue de hockey collégial féminin, dimanche à 15 h, à l'Arpédrome de Charlesbourg.

L'athlète de Sainte-Cécile-de-Milton sera une des cinq porte-couleurs de son équipe à cet événement.

Les Cheminots sont au deuxième rang du circuit québécois, à trois points des Titans de Limoilou.

La partie sera précédée par un concours d'habiletés à 13 h 30.



Mike Cammalleri échangé aux Flames

RICHARD LABBÉ

La Presse

BOSTON — Mike Cammalleri était sur le marché des échanges depuis quelque temps déjà. Après la deuxième période du match d'hier soir à Boston, remporté 2-1 par les Bruins, ce qui devait arriver arriva: l'attaquant a été échangé.

Cammalleri n'a donc jamais été vu sur le banc lors de la troisième période. Le Canadien a plutôt choisi de le retourner à l'hôtel, et après le match, le directeur général Pierre Gauthier a confirmé l'échange de son attaquant aux Flames de Calgary. Le CH a aussi refilé aux Flames les droits sur le gardien finlandais Karri Ramo, et un choix de cinquième ronde au prochain repêchage.

En retour, le club montréalais obtient l'attaquant René Bourque, l'espoir Patrick Holland, et un choix de deuxième ronde en 2013.

Cammalleri, qui a fait les manchettes au cours des derniers jours en raison de



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Michael Cammalleri a effectué quelques présences contre les Bruins, hier, avant d'être échangé aux Flames de Calgary.

ses commentaires incisifs sur l'équipe, n'avait pas demandé à être échangé, selon Pierre Gauthier. Le directeur général a de plus insisté pour dire que la tempête provoquée par l'attaquant

n'avait rien à voir avec son départ hier soir.

« Absolument pas, a répondu Gauthier après le match. On travaillait là-dessus depuis un mois.

C'était une question de timing, et il ne faut pas oublier que René Bourque est suspendu, et qu'il lui reste un match de suspension. »

En Bourque, le Canadien obtient un attaquant de 30 ans, qui en est à sa huitième saison dans la LNH, et aussi à sa troisième équipe. Il a connu deux saisons de 27 buts chez les Flames, et c'est justement pour sa capacité à marquer des buts que ce joueur albertain était dans la mire du Canadien depuis quelque temps déjà.

Le Canadien devait se « grossir », selon Pierre Gauthier, qui estime que ce joueur de 6'2 et 211 livres peut faire partie de la solution.

« Aujourd'hui, les buts ne se marquent plus de loin, les gardiens sont trop bons, a ajouté le DG. La vraie raison de cet échange, c'est qu'on voulait devenir plus gros en attaque. René Bourque compte tous ses buts postés tout juste devant le filet. »

Avec un Canadien qui s'enfonçait de plus en plus — la défaite d'hier soir à Boston était la septième du club à

ses 10 derniers matches—on pourrait voir l'échange d'hier soir comme le début d'une vente de feu. Après tout, l'équipe refille aux Flames un type qui compte pour six millions de dollars sur la masse salariale, contre un autre qui compte pour un peu plus de trois millions seulement.

Mais il ne s'agit pas d'une vente de feu, selon Pierre Gauthier. Bien au contraire.

« On a amélioré notre équipe avec cet échange-là... Ce n'est pas pour dénigrer Mike Cammalleri, mais on a une meilleure équipe comme ça. »

Quant à savoir si ce coup d'éclat n'est qu'un début, le DG montréalais refuse de dévoiler son jeu.

« On ne peut pas se mettre à spéculer là-dessus », s'est-il contenté de répondre.

Mais à voir les mines un peu basses dans le vestiaire du Canadien en soirée, on peut en conclure qu'il y a présentement plusieurs joueurs qui sont nerveux dans le camp montréalais.

Le Canadien joue de malchance et s'incline 2-1

BOSTON (LA PRESSE CANADIENNE) — Le Canadien de Montréal a joué de malchance dès le départ et les Bruins en ont fait assez pour cheminer vers un gain de 2-1 à Boston, hier.

Jordan Caron et Milan Lucic ont réussi les buts des Bruins, dont la fiche est de 8-2-0 à leurs 10 derniers matches. Tim Thomas a effectué 33 arrêts.

Yannick Weber a été l'unique marqueur du Canadien, qui a un rendement de 3-7-0 depuis 10 rencontres. Carey Price a stoppé 28 tirs.

La guigne n'a pas tardé à frapper le Tricolore en début de match. Johnny Boychuk a envoyé le disque contre la baie vitrée à l'arrière de Price, à sa gauche. Celui-ci s'est déplacé pour saisir la rondelle, mais un bond capricieux l'a dirigée directement vers Caron, devant le filet, et ce dernier a marqué facilement à 1:23 au premier vingt.

Avec un peu plus de trois minutes à faire au premier tiers, Thomas a frustré tour à tour Max Pacioretty et Erik Cole, à quelques secondes d'intervalle. Tomas Kaberle a repéré Pacioretty

avec une longue passe et l'attaquant a décoché un tir bas de courte distance, bloqué par Thomas. De l'arrière du filet, Pacioretty a ensuite refilé devant pour un tir à bout portant de Cole, mais le gardien des Bruins a encore résisté.

Un peu plus tard, Andrei Kostitsyn a intercepté une passe en zone adverse et a décoché un tir vif, mais l'Américain l'a repoussé de la jambière.

Les Bruins sont venus près d'ajouter à leur avance à mi-chemin de deuxième période, lors d'un deux contre un,

mais Patrice Bergeron a lancé trop haut en voulant convertir la remise de Tyler Seguin.

Les Bruins ont finalement doublé leur priorité en début de troisième tiers. Lucic a saisi une rondelle libre et a battu Price du revers à 3:43, obtenant son 15^e but cette saison. La rondelle a touché au bâton de Josh Gorges au dernier moment.

Les esprits se sont échauffés avec un peu moins de huit minutes à faire au match: après une mise en échec de P.K. Subban aux dépens de David

Krejci, Andrew Ference s'en est pris au défenseur du CH. Le résultat: Subban a été puni pour avoir donné du coude, et Ference a écopé d'une double mineure.

Weber a rétréci l'écart peu après, à 12:46, marquant son quatrième filet de la saison en avantage numérique.

La troupe de Randy Cunneyworth va disputer ses trois prochains matches au Centre Bell, à commencer par samedi et dimanche, contre les Sénateurs et les Rangers. Les Capitals seront en ville mercredi prochain.

TOURNOI NATIONAL ATOME DE COWANSVILLE

Les Cantonniers CC blanchissent le Quasar

COWANSVILLE (FB) — Le Quasar CC des Cantons-de-l'Est a subi un revers de 7-0 aux mains des Cantonniers de Magog à son dernier duel du tour initial, hier soir au 21^e Tournoi national atome de Cowansville.

Le Quasar a ainsi obtenu un verdict nul et deux revers en ronde préliminaire au tournoi cowansvillois.

Les Cantonniers sont invaincus en deux parties et feront face au Husky de Farnham/Bedford samedi matin, avec le premier rang du groupe B à l'enjeu.

Les Maple Leafs CC de St. Albans ont d'autre part soutiré un gain de 3-2 aux mains des Frontaliers de Coaticook, pour ainsi améliorer leurs chances de prendre part à la ronde quart de

finale. L'équipe américaine livrera bataille samedi matin aux Dragons de Saint-Donat/Rivière-des-Prairies (Montréal), lesquels ont perdu leurs deux premières parties.

Le tournoi cowansvillois poursuivra ses activités aujourd'hui, avec la présentation de neuf parties, dont cinq de la catégorie BB.

Le Quasar BB des Cantons-de-l'Est jouera son deuxième match du tour initial à 14h30, cet après-midi, contre les Cyclones de Joliette/Crabtree.

La troupe du pilote Christian Michaud évoluera ensuite contre les Ambassadeurs de Québec-Ouest, samedi à 12h40.

Les Cyclones (15^e place au Québec) et l'Armada de Montmorency (10^e rang

provincial) en viendront aux prises dès 9h30.

Il sera alors intéressant de surveiller le rendement de l'attaquant Émile Côté, de l'Armada, le meilleur franc-tireur de sa ligue avec 36 buts en 15 rencontres.

Les demi-finales du groupe BB auront lieu dimanche matin à compter de 8h.

Tournoi de Valcourt

La formation La Pensée bantam A d'Acton/Valcourt a bien commencé sa participation au 43^e Tournoi pee-wee/bantam/midget de Valcourt en battant les Remparts de Chambly 7-1.

Louis-Philippe Mathieu (2-0), Samuel Duclos (1-1), Francis Houle

(1-1), Guillaume T. Daviau (1-1), Kevin Larivière (1-1) et Maxime Fillion ont été les marqueurs de l'équipe gagnante.

Le Motel Valois midget B d'Acton/Valcourt a décroché une victoire de 4-3 contre le Métro Brunelle de Windsor. Pierre-Olivier Bond, Olivier Lusignan, Cédric Benoit et Olivier Tétreault ont touché la cible pour le club victorieux. Mathieu Dupuis-Boutin a fourni deux passes.

Les Rockies midgets A de Bromont ont perdu 3-2 face aux Lynx (4) de Saint-Jean-sur-Richelieu. Justin Parent (1-1) et Andrew Michel ont fait bouger les cordages pour les perdants.

Jordan Robert a réussi la performance de la journée avec quatre buts

en l'espace de 3m56s en deuxième période, dans le gain de 8-0 de l'équipe bantam A de Drummondville aux dépens des Cantonniers de Magog. Son coéquipier Jimmy Chassé n'a pas été en reste avec un doublé et trois passes. Mickael Guindon s'est fait le complice de quatre filets des siens.

Six joutes seront à l'horaire aujourd'hui, la première débutant à 15h. Le Courtval midget B d'Acton/Valcourt, les Aigles midgets A de la Côte-de-Beaupré/Île d'Orléans, les Aigles midgets A de Trois-Rivières et...la Tempête bantam A de Laval seront au nombre des formations qui disputeront leur première rencontre au tournoi valcourtois.

Tapis Eddy

*votre spécialiste pour
réaliser tous vos projets*

GRANDE VENTE

sur **TOUTE**
LA MARCHANDISE

du **15 janvier au 15 février**

Tapis • Céramique • Bois franc • Tuiles
• Prélarts • Carpettes • Bois laminé

* Quantités limitées
1^{er} arrivé, 1^{er} servi!



Céramique

à partir de **1 49\$**
/pi ca*



Tapis

à partir de **66¢**
/pi ca*



Prélart

à partir de **99¢**
/pi ca*

*Photos à titre
indicatif seulement.

